

Feuille d'Avis du Valais

Impression : GESSLER S.A., SION
 ☎ (027) 2 19 05 - 2 31 25

PRIX DE L'ABONNEMENT
 1 an Fr. 45.— 3 mois Fr. 13.—
 6 mois Fr. 24.— Le No Fr. —.30
 Etranger demandez les conditions.

Régie des annonces :
 PUBLICITAS S.A. - SION
 ☎ (027) 2 44 22
 Agences à Brigue et Martigny
 Annonce 16,5 ct. le mm.
 Avis mortuaire 40 ct. le mm.
 Réclame 60 ct. le mm.
 TIRAGE CONTROLE : 13.355 ex.

ET JOURNAL DE SION - QUOTIDIEN INDÉPENDANT

La femme chic choisit...



Rue des Remparts SION
 P 107 S

TERRIBLES DANGERS POUR LES TOURISTES QUI S'AVENTURENT SUR LA HAUTE ROUTE

LA CHRONIQUE D'ALOYS THEYTAZ

Un skieur allemand a dévissé hier Il se tue après une chute de 60 mètres

A mes compatriotes de la Comona

FIONNAY (FAV). — Un terrible accident alpin s'est produit hier dans la matinée sur le versant sud du Bec de Corbassières, à 2 100 m., très précisément à 100 m. au-dessus du bisse de Corbassières.

La « Comona valèjana de Zènéva » a demandé à notre collaborateur quelques notes sur les contrastes du pays valaisan. Elles ont paru dans le périodique de ce groupement voici quelques semaines. Nous nous permettons de les reproduire ici pour leur donner une plus large diffusion, en espérant que nos compatriotes de l'intérieur ne s'offensent pas de cette confrontation.



A cause d'une avalanche...

Deux Allemands séjournant à Verbier, MM. Werner Lang, 41 ans, de Karlsruhe, célibataire et Hans Staebler, 27 ans, de Petterneil (Allemagne), avaient quitté la station hier matin vers 4 heures en direction de Fionnay, suivant les traces de skis. Soudain, les deux Allemands aperçurent les indices d'une récente avalanche. S'approchant un peu trop près de ce point, le nommé Werner Lang glissa sur la pente abrupte et verglacée de ce point, au-dessus du bisse de Corbassières. Il roula sur une distance de 60 à 70 mètres. Son compagnon, Hans Staebler, se porta immédiatement à son secours et le mit dans la situation la plus confortable.

Les secours s'organisent

Puis, l'ayant laissé assez grièvement atteint, Hans Staebler descendit jusqu'à Fionnay pour y chercher de l'aide. Une colonne de secours, composée de deux guides de Fionnay, se rendit aussitôt sur place. M. Hermann Geiger arriva également au moyen d'un hélicoptère.

Malheureusement, Werner Lang avait cessé de vivre. La colonne de secours le conduisit jusqu'à Fionnay où l'on procédera à la levée du corps.

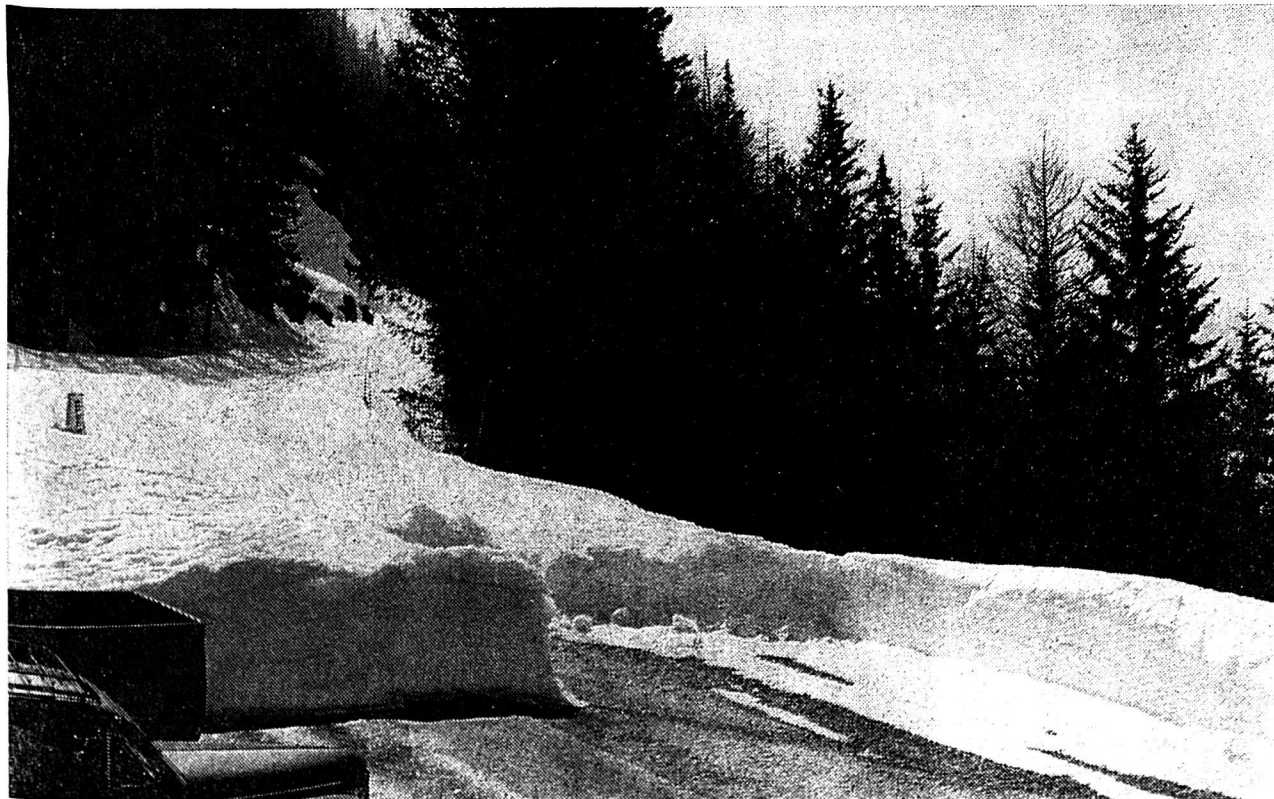
Skieurs, soyez vigilants

Après ce tragique accident, on ne saurait trop recommander la prudence aux skieurs qui fréquentent les sommets. Qu'ils ne se hasardent pas là où persiste un danger d'avalanche. A cette époque de l'année, les hautes pistes ne pardonnent pas. Les skieurs qui désirent effectuer de telles courses devraient toujours s'informer auprès de personnes compétentes, en l'occurrence auprès des guides de la région. En outre, il est possible, par les bulletins d'avalanches, de connaître les éventuels dangers. Cette prudence éviterait des drames.

La longue traînée que l'on voit au centre de notre cercle est l'avalanche où s'est déroulé le drame qui a coûté la vie de M. Werner Lang. C'est là que la victime fit une chute de plus de 60 mètres. (Photo VP)

Le col du Simplon restera fermé pour les fêtes de Pâques

BERNE. — Le TCS et l'ACS communiquent : A la demande du département des Travaux publics du canton du Valais, nous vous rappelons que le col du Simplon est fermé, et qu'en aucun cas il sera ouvert à Pâques. Les services de trains-navettes ont été renforcés et il y aura un départ toutes les 30 minutes. La réservation est obligatoire pour les jeudi et vendredi.



C'est là, à Rothwald, que s'évanouissent tous les espoirs des automobilistes de passer le col du Simplon durant le week-end de Pâques. La fraiseuse s'est arrêtée là, ne pouvant continuer plus loin son travail de déblayage. Il y reste près d'un mètre de neige sur la route. (Photo VP)

Les Valaisans de la « diaspora » sont à leur canton ce que les Suisses émigrés sont à la mère patrie. Ils se rassemblent en société pour parler du pays, pour lui rester fidèle, pour s'aider à en supporter la nostalgie.

C'est du moins l'image que je fais de ces nombreuses sociétés valaisannes de nos villes suisses et en particulier de la vôtre.

Lorsque l'on songe que les Hérensards entretiennent à Sion une confrérie, et les Anniviards une autre à Sierre, à quelque dix kilomètres de leur village, on comprend ce besoin de se retrouver au milieu d'une grande ville.

Vous me demandez de vous parler des contrastes du pays valaisan.

Voilà une dissertation qui ne vous instruira guère, car c'est vous qui possédez le plus de points de comparaison, qui mesurez avec plus de justesse et d'acuité les mutations, les virages qui s'accomplissent dans la vallée du Rhône et sur les deux versants de cette oblongue cuvette.

Vous aurez été frappés de la disparition du mulet.

La vigne mange les abords des villages du coteau.

Les agglomérations paysannes s'égaillent en villas coûteuses.

La montagne se vide de sa substance.

L'agriculteur ne résiste plus. Les troupeaux s'amenuisent. On vend tout ce que l'on peut. De grandes étendues d'herbages ne se fauchent plus.

La vigne tient bon partout où l'on en mécanise la culture. Le verger se renouvelle selon les modes.

Les industries du début du siècle améliorent le statut du travailleur par la rationalisation, l'alignement du salaire sur la moyenne suisse, les œuvres sociales.

Mais la déconcentration industrielle n'a pas tenu ses promesses. La création de Collombey s'est heurtée à de graves mécomptes.

De petites industries, vouées à la fragilité, ont vu le jour. Qu'en restera-t-il en cas de crise économique ?

Le bâtiment bat de l'aile parce que l'on a déjà beaucoup construit et parce que les crédits se font rares.

L'impulsion donnée à l'enseignement professionnel, l'aide aux études secondaires et supérieures, vont créer une foule d'ouvriers qualifiés, de techniciens, d'universitaires qui devront s'expatrier en bonne partie.

Il restera au pays ce qu'il faut de cadres pour l'enseignement, l'industrie, la magistrature. Les forces vives et productrices iront enrichir les centres, plus encore que jusqu'ici.

Chacun rêve de plus en plus de bien-être et c'est justice, si l'on songe à notre long passé de privations. Mais il y a trop de mirages autour de cette course au bonheur et nous sommes en train de perdre les références au réel, de considérer l'épreuve comme une injure et la souffrance comme une injustice.

Autrement dit, l'acquisition de mérites pour le perfectionnement de la personnalité, sinon pour une bonne place dans le Ciel, est bientôt considérée comme du masochisme, une tare psychique et un mythe.

Tout le monde est à la recherche de

Grève au Pirée

ATHENES — Une vingtaine de cargos attendent dans le port du Pirée sans pouvoir décharger leurs marchandises, à la suite d'une grève commencée la nuit dernière par les 200 douaniers du port. Le trafic au Pirée est également ralenti par les arrêts de travail des dockers qui ont lieu depuis plusieurs jours.

RESTAURANT « 13 ETOILES »
 Plat du Jour
 Escalope panée
 Grafin Dauphinois
 Salade
 Fr. 4.-

Ménagères !
 pour vos nettoyages de
PAQUES
PATINOL

Avec PATINOL, c'est plus PRATIQUE, plus ECONOMIQUE, plus SIMPLE. Planchers et parquets restent beaux, propres et brillants pour longtemps. Application facile.
 Flacons à Fr 13.80 8.35
 Laboratoire ROSTAL · SION
 Oia 06.759.02 L



Faux-filet

de génisse ½ kg. 8.50

Rumsteck

de génisse pour fondue bourguignonne ½ kg. 8.50

Rôti de veau

longe ½ kg. 7.70

Rognonade

de veau ½ kg. 7.75

Gigot d'agneau

½ kg. 6.20

Côtelettes d'agneau

½ kg. 7.25

**Rôti de porc
Jambon**

½ kg. 5.70

Pommes de terre nouvelles d'Italie le kg. 1.25

Salade pommée d'Italie 2 pces -.65

à

MIGROS

Lunetterie-Optique

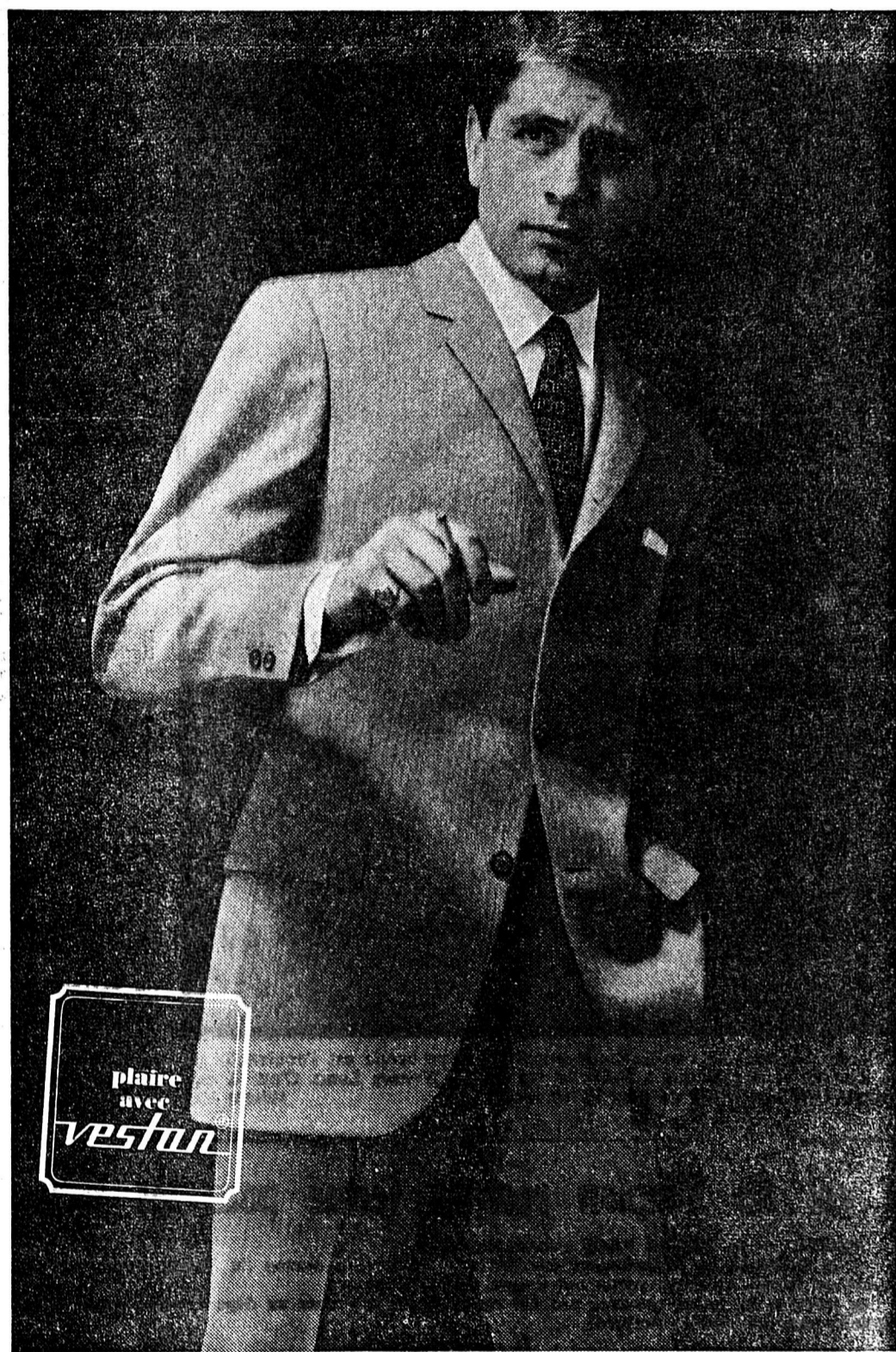
LUNETTES — JUMELLES — BAROMETRES

Magasin spécialisé

Square Simplon - 40, Avenue de la Gare

Martigny

P 65441 S



Le voici, le complet que vous porterez longtemps, à la longueur de journée, sans ménagement!

Ce complet en VESTAN, vous pourrez le porter, le porter encore, le malmener même — il ne vous en tiendra pas rigueur. Le VESTAN est un peigné contenant 45% de laine de tonte. Un textile extraordinaire aux propriétés extraordinaires. Un textile

de qualité, doux et agréable au toucher et surtout si facile à entretenir. Un textile pour les hommes; Il est léger, aéré et régulateur de température. De plus, il ne froisse pas, il est très résistant et ses plis sont permanents. Le complet qu'il vous faut!

Votre maison



La Croisée

Sion

Coupe suisse : au-devant d'une belle finale

Cette semaine pascale nous apporte tout naturellement le grand événement du football suisse : la finale de la Coupe qui se joue traditionnellement au Wankdorf de Berne. Il y eut de très rares exceptions où cette finale ne se jouait pas à Berne, entre autres en 1935, lorsque Lausanne écrasa Nordstern 10 à 0 à la Pontaise.

Sauf erreur, c'est la première fois que les deux premiers du classement du Championnat se trouvent en finale à Berne et il ne fait aucun doute que le record des spectateurs sera approché, sinon dépassé par cette grande finale qui met en présence Zurich et Servette.

Tous, sauf Zurich

En consultant le livre d'or ci-dessous, on remarque que toutes les équipes évoluant en Ligue Nationale A cette saison ont participé une fois à la finale, sauf... Zurich. En effet, c'est la première fois depuis la création de la Coupe suisse que Zurich est qualifié pour la finale et les Zurichois peuvent faire valoir l'adage : « Pour un coup d'essai c'est un coup de maître ».

Si tous ont participé à la finale, tous ont également enlevé au moins une fois le trophée Aurèle Sandoz, sauf Bienne.

Deux grandes équipes

Nous aurons naturellement en présence deux grandes équipes qui, toutes deux ont des raisons différentes de vouloir gagner cette finale. Servette, pour qui c'est neuvième finale, entend venger l'affront subi l'an passé contre ce modeste F. C. Sion, qui est venu pour la première fois à Berne, sans prétention, mais avec la volonté bien arrêtée de faire un coup d'éclat. Neuvième participation pour Servette qui n'a remporté le trophée que deux fois en 1928 et 1949. Il va sans dire que Leduc va préparer son équipe en fonction de cette finale et la victoire remportée contre Young-Boys dimanche passé à Berne peut être un bon présage.

L'entraîneur Maurer désire cette victoire

Louis Maurer nous le disait dimanche encore, qu'il désirait, avant de quitter le F. C. Zurich, cette victoire en Coupe pour ses joueurs. Nous avons pu voir que Zurich était une grande équipe car elle impose un rythme extraordinaire de la première à la dernière minute. Mais elle marque une faiblesse lorsque Kuhn et Stürner sont marqués de trop près. Maurer donnera des instructions en conséquence pour ne pas tomber dans le piège comme à Sion. Et facteur important, les deux équipes auront eu huit jours pour préparer cette grande finale dont il est difficile de donner un vainqueur.

Foot - Nouvelles - Foot

Viani : légère amélioration

L'état de santé de Gipo Viani, ancien directeur technique de l'équipe d'Italie, victime d'un grave accident de la route, s'est légèrement amélioré. Il a repris connaissance et la fièvre est tombée.

Italie : statu quo

La Ligue nationale italienne — qui régit le football professionnel — s'est prononcée en faveur du maintien pendant une année encore des clauses limitant strictement le nombre des footballeurs étrangers. Au terme du règlement actuellement en vigueur et qui devrait prendre fin le 31 juillet 1966, aucun club de première et de seconde Divisions n'est autorisé à utiliser plus de deux footballeurs étrangers lors des matches de Championnat ou de Coupe.

Suisse-URSS dirigé par un Suédois

Le match Suisse-URSS du 20 avril à Bâle sera dirigé par l'arbitre suédois Einar Bostrom, assisté de ses compatriotes Bengt Lundell et Bertil Andersson.

Match international à Tel-Aviv : Israël-Finlande, 7-1 (3-1).

La Hongrie battue

A Bucarest, devant 50 000 spectateurs, l'équipe de Hongrie a dû s'incliner devant une sélection de Bucarest (qui était en fait l'équipe nationale roumaine) par 2-1 (mi-temps 1-1). A l'exception d'Albert (remplacé par Tichy) les Hongrois alignaient la même équipe que récemment à Zurich contre les Grasshoppers.

Championnat quand même

Ligue Nationale A

Urania - Bâle 2-2
La Chx-de-Fds-Grasshoppers 4-0
Granges - Young Boys

Ligue Nationale B

Blue Stars - Porrentruy 3-1

Première Ligue

Etoile Carouge - Vevey
Rarogne - Montreux

Hier soir, Urania rencontrait Bâle et La Chaux-de-Fonds Grasshoppers, alors que ce soir, Granges reçoit Young Boys pour le Championnat de Ligue Nationale A. Les deux clubs se tiennent de très près puisqu'ils totalisent tous deux 19 points avec cependant un match en moins pour les Soleurois. Tous deux ont perdu dimanche, Young Boys sur son terrain et Granges à La Chaux-de-Fonds.

Issue donc bien incertaine, mais nous accordons cependant nos faveurs à Granges capable de prouesses sur son terrain.

En première Ligue, deux rencontres se disputeront samedi. Etoile Carouge devrait, contre Vevey, consolider sa place de leader, alors que Rarogne, qui reçoit Montreux, devrait améliorer sa situation et se sortir définitivement de l'ornière et, du même coup, rendre service à Martigny. Il est évident que cela sera difficile, car Montreux mètra tout en œuvre pour sauver un ou deux points.

Mais souhaitons qu'on puisse se rendre de précieux services entre Valaisans.

Ligue Nationale A

La Chaux-de-Fonds - Grasshoppers 4-0 (3-0)

Charrière. 3800 spectateurs. Arbitre : M. Keller (Bâle). Grasshoppers sans Gerber, Kunz et Bernasconi. - Buts : Quattropani (3e 1-0), Quattropani (8e 2-0), Quattropani (11e 3-0), Brossard (60e 4-0). - Réserves : 2-4.

UGS - Bâle 2-2 (2-1)

Frontenex. 1400 spectateurs. Arbitre : M. Marendaz (Lausanne). A la 13e minute, Lahzami, victime d'une fracture de la clavicule, a été remplacé par Roth à UGS. - Buts : Hauser (7e 0-1), Heuri (23e 1-1), Samba (36e 2-1), Odermatt (77e 2-2).

Ligue Nationale B

Blue Stars - Porrentruy 3-1 (1-1)

Letzigrund. 300 spectateurs. Arbitre : M. Schumacher (Lucerne). - Buts : Ipta (11e 1-0), Silvant (32e 1-1), Heer (80e 2-1), Brun, sur penalty (89e 3-1). Match amical : Baden-Lucerne, 3-2 (0-2).

Le livre d'or de la Coupe

- | | |
|-----------------------------------|-------------|
| 1926 Grasshoppers - Berne | 2-1 |
| 1927 Grasshoppers - Young-Fellows | 3-1 |
| 1928 Servette - Grasshoppers | 5-1 |
| 1929 Urania - Young-Boys | 1-0 |
| 1930 Young-Boys - Aarau | 1-0 |
| 1931 Lugano - Grasshoppers | 2-1 |
| 1932 Grasshoppers - Urania | 5-1 |
| 1933 Bâle - Grasshoppers | 4-3 |
| 1934 Grasshoppers - Servette | 2-0 |
| 1935 Lausanne - Nordstern | 10-0 |
| 1936 Young-Fellows - Servette | 2-0 |
| 1937 Grasshoppers - Lausanne | 10-0 |
| 1938 Grasshoppers - Servette | 2-2 5-1 |
| 1939 Lausanne - Nordstern | 2-0 |
| 1940 Grasshoppers - Granges | 3-0 |
| 1941 Grasshoppers - Servette | 1-1 2-0 |
| 1942 Grasshoppers - Bâle | 0-0 3-2 |
| 1943 Grasshoppers - Lugano | 2-1 |
| 1944 Lausanne - Bâle | 3-0 |
| 1945 Young-Boys - Saint-Gall | 2-0 |
| 1946 Grasshoppers - Lausanne | 3-0 |
| 1947 Bâle - Lausanne | 3-0 |
| 1948 La Chaux-de-Fonds - Granges | 2-2 2-2 4-0 |
| 1949 Servette - Grasshoppers | 3-0 |
| 1950 Lausanne - Cantonal | 1-1 4-0 |
| 1951 La Chaux-de-Fonds - Lugano | 3-2 |
| 1952 Grasshoppers - Lugano | 2-0 |
| 1953 Young-Boys-Grasshoppers | 1-1 3-1 |
| 1954 La Chaux-de-Fds - Fribourg | 2-0 |
| 1955 La Chaux-de-Fds - Thoune | 3-1 |
| 1956 Grasshoppers - Young-Boys | 1-0 |
| 1957 La Chaux-de-Fds - Lausanne | 3-1 |
| 1958 Young-Boys-Grasshoppers | 1-1 4-1 |
| 1959 Granges - Servette | 1-0 |
| 1960 Lucerne - Granges | 1-0 |
| 1961 La Chaux-de-Fonds - Bienne | 1-0 |
| 1962 Lausanne - Bellinzona | 4-0 |
| 1963 Bâle - Grasshoppers | 2-0 |
| 1964 Lausanne - La Chaux-de-Fds | 2-0 |
| 1965 Sion - Servette | 2-1 |
| 1966 Zurich - Servette | ?-? |

Samedi

au stade de Martigny

Samedi 9 courant, à 17 heures, en match comptant pour la Coupe valaisanne, la Ire locale rencontrera la solide formation de St-Léonard, leader de son groupe. Cette partie promet d'être fort intéressante et l'entraîneur Renko profitera de l'occasion pour tenter de mettre au point son équipe en vue des difficiles rencontres de championnat à venir. La situation du Martigny-Sport en Ire Ligue est loin d'être désespérée puisque 7 rencontres sont encore à disputer à Martigny. Pourtant l'équipe se doit d'être reprise sérieusement en main pour éviter toute mauvaise surprise.

A 15 h. 30, match d'ouverture (juniors).

Apéritif à la gentiane

SUZE

préparé en Suisse exclusivement avec des racines de gentiane fraîches du Jura

LE SPORT AUX AGUETS

Succès et insuccès des skieurs suisses

L'équipe suisse de ski est arrivée mardi à Kloten, de retour de son voyage aux Etats-Unis. Les deux entraîneurs Andreas Hefti (messieurs) et Flurin Andeer (dames) ont fourni quelques indications sur les succès et insuccès de leurs poulains au cours de cette tournée outre-Atlantique. Les défaites helvétiques, faisant suite à leur départ en force dans les Championnats des Etats-Unis, ne peuvent pas être mises sur le compte de la fatigue car les Français et les Autrichiens avaient eux aussi une saison chargée derrière eux. Les succès français s'expliquent par le fait que, contrairement aux Suisses, ils ont réussi à se maintenir en forme. On a d'ailleurs remarqué que les Suisses ont toujours fait de bons débuts dans toutes les épreuves mais qu'ils faiblissent sur la fin.

Les sélectionnés suisses pour Portillo vont maintenant bénéficier d'une période de repos de deux mois et demi, après quoi ils prendront le chemin de Zermatt et du Corvatch pour préparer les joutes mondiales de mois d'août au Chili. Interrogé à ce sujet, Andreas Hefti a déclaré qu'il entraînerait encore l'équipe masculine jusqu'aux Championnats du monde après quoi il abandonnerait irrévocablement son poste.

On peut accepter l'explication de nos deux entraîneurs, mais elle est très évasive à mon avis et je pense plutôt que chacun a fait un magnifique voyage dont il garde un

souvenir merveilleux et qui, pour certains, permet de découvrir des contrées nouvelles.

Donc pas de fatigue, mais les autres ont réussi à se maintenir en forme. Par contre, je leur donne entièrement raison quand ils disent que dans toutes les compétitions, les Suisses ont fait des départs en force puis se sont laissés dominer par d'autres. Depuis le Lauberhorn, on n'a plus jamais vu pareil succès.

Je pose la question : pour se maintenir en forme, que faut-il faire ? Soigner sa préparation physique constamment et la préparation psychologique également. C'est peut-être dans cette rage de gagner qu'il faut chercher le défaut de nos coureurs qui sont capables de tout renverser comme ils sont capables de performances moyennes.

Il faudra en tenir compte dans la préparation pour les championnats du monde de Portillo, car le repos de deux mois et demi dont il est fait mention plus haut est faux. Il faudra se reposer trois semaines, un mois au maximum, puis chacun doit commencer sa préparation physique et la soigner tout particulièrement. Car il ne faut pas oublier les conditions exceptionnelles que nos hommes vont rencontrer à Portillo. Et cela est tout de même primordial si l'on ne veut pas avoir le cœur gros dans les chaumières helvétiques.

Georges Borgeaud

Liste des matches du samedi 9 avril

Deuxième Ligue

Brig - Vernayaz ; Muraz - Salgesch
Sierra - Saillon ; St-Maurice - Monthey

Troisième Ligue

Chippis - Châteauneuf ; Grimisuat - Visp ; Conthey - Leytron ; Orsières - Monthey 2

Quatrième Ligue

Salgesch - Varen ; Grône 2 - Montana ; Lens 2 - Savièse ; Vex - Evolène ; Savièse 2 - Bramois ; Erde-Martigny 2

Juniors A - Interrégionaux

Vevey - Sierra ; Lausanne-Martigny

Juniors A - 1er Degré

St-Léonard - Saillon

2me Degré

Naters - Bramois ; Varen - Chalais ; Savièse - Riddes ; Leytron - Ardon ; Collombey - Orsières ; Vionnaz - Troistorrents ; Monthey 2 - US. Port-Valais ; Muraz - Vollèges

Championnat cantonal

Coupe Valaisanne - ¼ de finale
80 Martigny - St-Léonard
81 Ardon - St-Gingolph
Coupe des Juniors A de l'AVFA
5e tour principal
39 Erde - Salgesch ; 40 Fully - Ayent
41 Monthey - Vernayaz
Coupe des Juniors B et C de l'AVFA - 5e tour principal
Raron B - Brig B ; Chalais B - St-Léonard B ; Ayent B - Sion B3 ; Savièse B - Granges B ; Fully B - Martigny B2 ; St-Maurice B - Sion C.

SKI

Grand Prix Martini : tous les cracks

C'est bien la première fois cette saison qu'en Suisse romande un organisateur peut se targuer d'avoir une si brillante participation pour un concours. Après la brillante réussite de l'an dernier, les ski-clubs de Veysonnaz et Thyon ont remis l'ouvrage sur le canevas et, samedi, ils présenteront l'élite de nos skieurs au public qui verra nombreux voir de près l'équipe féminine au grand complet et une bonne partie de l'équipe masculine. En plus de la liste que nous avons publiée mardi, il convient d'ajouter les noms de Thérèse et Heidi Obrecht, Madeleine Wuilloud, Fernande Bochatay, Josette Bérod et la Française Brigitte Penz chez les dames. Avec les Ruth Adolf, Madeleine Felli, Marie-Paule Fellay, Agnès Coquoz, on est assuré d'assister à une lutte exceptionnelle.

Chez les messieurs, aux Favre, Pitteloud, Felli, Daetwyler, Rossat-Mignot, Augert, etc., il convient d'ajouter Michel Arpin, René Allard, Hans Zingere (champion suisse juniors), Ueli Roth, Viktor Perren, Charly Fux, Peter Franzen, Marcel Savioz et Stefan Kaelin. Il est possible que d'autres noms s'ajoutent à cette belle phalange de coureurs. Nous tiendrons nos lecteurs au courant des événements.



Ruth Adolf, skieuse volontaire.

Sélection américaine pour Portillo

A l'issue des épreuves ayant opposé les skieurs nord-américains aux européens, les équipes féminine et masculine des Etats-Unis pour les Championnats du monde de Portillo ont été officiellement formées. Les responsables américains officialiseront les titulaires dans les jours à venir. La Californienne Penny McCoy (16 ans), gagnante du slalom spécial de la Coupe de la Haute

Sierra, a été retenue. Elle sera la plus jeune skieuse qui ait jamais représenté les Etats-Unis aux Championnats du monde ou aux Jeux olympiques.

Voici la sélection américaine : Messieurs : Bill Kidd, Jim Heuga, Bill Marolt, Dennis McCoy, Walter Falk, Don Brooks, Jim Barrows et Jim Elliott.

Dames : Jean Saubert, Wendy et Kathy Allen, Joan Hannah, Penny McCoy et Susan Chaffee.

CYCLISME

Programme des Championnats du monde 1966

A l'occasion du congrès de l'U.C.I., qui se tient à Genève, la Fédération allemande, chargée de l'organisation des championnats du monde 1966, a publié le programme des joutes mondiales, qui auront lieu du 23 août au 4 septembre prochains. La course sur route par équipe (amateurs) se déroulera à Cologne alors que les épreuves individuelles sur route se disputeront sur le fameux circuit du Nurburgring. Quant aux épreuves sur piste, elles auront pour cadre le vélodrome de Francfort.

Voici le programme :

Réunions et congrès à Cologne. — 23 août : comité directeur et congrès des fédérations amateurs et professionnels. — 24 août : comité-directeur et congrès de l'U.C.I.

Championnat du monde par équipe sur 100 km. : le 25 août à Cologne, premier départ à 16 h. eu stade de Cologne-Müngersdorf. Les coureurs devront couvrir deux fois une boucle de 50 km.

Championnat du monde féminin sur route : le 27 août sur le Nurburgring, départ à 10 h. Les concurrentes devront couvrir six tours de la boucle sud du circuit, soit une distance totale de 46 km. 482.

Championnat du monde amateurs sur route : le 27 août sur le Nurburgring, départ à 12 h. 30. Les concurrents devront couvrir huit fois la boucle nord, soit une distance totale de 182 km. 480.

Championnat du monde professionnels sur route : le 28 août sur le Nurburgring, départ à 9 h. 30. Les concurrents devront couvrir douze fois la boucle nord, soit une distance totale de 273 km. 720.

Championnats du monde sur piste : — Vitesse dames. — 31 août : séries, repêchages et quarts de finale. —

2 sept. : demi-finales et finales (20.30). — Poursuite dames. — 29 août : quarts de finale. — 30 août : demi-finales et finales (21 h.). — Vitesse amateurs. — 30 août : séries, repêchages et huitièmes de finale. — 31 août : quarts de finale, demi-finales et finale (21 h.).

— Kilomètre contre la montre : 29 août (19 h.). — Poursuite amateurs. — 30 août : qualifications et quarts de finale. — 31 août : demi-finales et finale (20 h. 30). — Tandem (amateurs). 2 septembre : séries, repêchages et quarts de finale. — 3 septembre : demi-finales et finale. — Poursuite par équipe. — 2 septembre : qualifications.

— 3 septembre : quarts de finale. — 4 septembre : demi-finales et finale (16 h.). — Demi-fond amateurs. — 29 août : 1re, 2e et 3e séries. — 31 août : repêchage. — 3 septembre : finale (18 h. 30). — Vitesse professionnels. — 2 septembre : séries, repêchages et quarts de finale. — 4 septembre : demi-finales et finale (17 h.). — Poursuite professionnels. — 2 septembre : qualifications et quarts de finale. — 3 sept. demi-finale et finale (16.50). — Demi-fond professionnels. — 30 août : 1re série (21 h. 30). — 31 août : 2e série (21 h. 30). — 2 septembre : repêchages (21 h. 30). — 4 septembre : finale (18 h.).

Stade Municipal - Martigny
Samedi 9 avril 1966 à 17 heures

Martigny I - Saint-Léonard I

(COUPE VALAISANNE)
15 h. 30 : Match de juniors

Le Français
Place Poste et Gare
SION

Bière SPATEN de MUNICH
à la pression — 80
et 7 autres sortes de bières

15 ans

D'ACTIVITÉ D'AMITIÉ D'ESTIME

5.-



- 1 Chopine de vin de Valteline —.90 (+ dépôt —.40)
- 1 Poulet grillé 650 gr. 3.50
- 1 Paquet Pommy Chips —.50
- 1 Paquet Spaghetti 500 gr. —.70
- 1 Boîte extrait de tomate 70 gr. —.30
- 1 Litre Eau minérale (+ dépôt —.50) —.30
- 1 Tablette Chocolat au lait Mirbel 100 gr. —.50
- 1 Rouleau Biscuit Jubilé 220 gr. —.90
- 1 Boîte Fromage à tartiner 56 gr. —.60

* + Dépôt —.50
au lieu de 8.20

**LE TOUT
SEULEMENT**

5.-

* + Dépôt —.90

Porte Neuve S.A.
SION

VAL  OCEAN

COMESTIBLES - TRAITEUR
PERRET - BOVI S.A.
RUE DES VERGERS - SION
Tél. (027) 2 38 63

**VERITABLE
BOUILLABAISSE**

- | | |
|---------------------------------------|-------------------|
| Colin du Nord (Lyr) et de la Rochelle | Morue salée |
| Cabillaud Blanc | Rollmops |
| Baudroie | Scampis frais |
| Filet Aliglefin | Sardines fraîches |
| Filet Carrelets | Calamaris |
| Filet Perches du Léman | Poulet de Bresse |
| Filet de Sole | Poulet de Bocage |
| Bondelles - Ferà | Canard de Bocage |
| Traites de rivière et du vivier | Pintade française |
| Moules | Pigeon frais |
| Hareng fumé | Lapin du Pays |
| Filet Hareng | Cabri du Pays |

SAUMON fumé de SUEDE

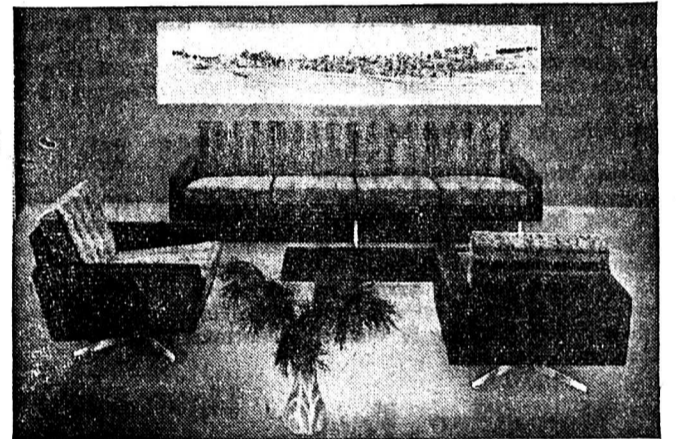
P 170 S



Pour Pâques...

C'est l'occasion de rénover votre intérieur!

Visitez notre grand choix de SALONS en tous genres à tous prix.



La bonne adresse :

MEUBLES PRINCE SION

Bâtiment La Croisée - Rue des Vergers - Rue de Conthey

P 49 S

3 frigos 180 litres

avec grand congélateur, garantie 5 ans sur gr.

Très beaux et neufs. Fr. 491.- pce

Tél. (027) 4 22 51 P 110 S

STUDIO

Urgent, à remettre bail pour un

non meublé à Martigny, dans immeuble neuf tout confort. Entrée 16 avril ou 1er mai.

Tél. (026) 2 28 87 (interne 11 - pendant les heures de bureau) ou au (026) 2 26 70. P 29476 S

«AU COQ D'OR»

Sion

COMESTIBLES

Martigny

Gros arrivage pour Pâques

- Cabris du Valais
- Agneaux de lait
- Poulets de Bourgogne frais
- Canards Nantais frais
- Lapins frais

pour Vendredi Saint

- Traites fraîches vidées le kg. Fr. 8.-
- Ailes de raies le kg. Fr. 6.-
- 40 variétés de poissons frais à votre choix.

Un conseil : Faites vos réservations de suite !

P 281 S

MEMENTO Un retard inadmissible



SIERRE

Pharmacie de service. — Pharmacie Zen-Ruffinen, tél. 5 10 29.

Clinique Sainte-Claire. — Visite aux malades tous les jours de la semaine, dimanche y compris, l'après-midi de 13 heures à 16 h. 30.

Hôpital d'arrondissement. — Visite aux malades de 13 heures à 16 h. 30.

Château de Villa. — Musée Rilke, ouvert en permanence

SION

Pharmacie de service. — Pharmacie Zimmermann, tél. 2 10 36.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant veuillez vous adresser à l'hôpital de Sion (tél. 2 43 01), qui vous renseignera.

Dépannage de service : Michel Sierro, tél. 2 59 59 - 2 54 63

Ambulance : Michel Sierro. Tél. : 2 59 59 - 2 54 63.

Rendez-vous des Jeunes. — Foyer pour Tous. TV, divers jeux, saine ambiance sans obligation de consommer.

Garage de service. — Garage de l'Ouest, Sion, tél. 2 22 62 et 2 11 04, du 4 au 11 avril.

Maîtrise des Petits Chanteurs à Loreto et Rome. — Nous informons les personnes qui s'intéressent à ce voyage qu'il reste une dizaine de places disponibles. Le voyage se fait en cars. Départ mardi 12 avril à 19 h. 30 et retour mardi 19 avril à 12 h. Le prix est de 250 francs tout compris, soit voyage, pension et logement. Prière de s'annoncer immédiatement chez M. Georges Zuber, tél. 5 09 17.

PAROISSE DU SACRE-COEUR

Jeudi-Saint. — Le matin, ni messe, ni communion. Confessions: 6 h. 30 à 8 h.; 18 h. à 21 h. - 20 h. messe solennelle, communion. Puis adoration nocturne jusqu'à minuit en la Crypte.

PAROISSE DE LA CATHEDRALE JEUDI-SAINT

6 h. Confessions jusqu'à 9 h. et dès 14 h.
7 h. Office au chœur.

RADIO - RADIO - RADIO - RADIO - RADIO -

Jeudi 7 avril

SOTTENS

6.10 Bonjour à tous; 6.15 Informations; 7.15 Miroir-première; 7.25 Le bonjour de Colette Jean; 8.00, 9.00 Miroir-flash; 9.05 Les souris dansent; 10.00, 11.00 Miroir-flash; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Miroir-flash; 2.05 Au carillon de midi; 12.15 Le quart d'heure du sportif; 12.35 Bon anniversaire; 12.45 Informations; 12.55 Feuilleton; 13.05 Les nouveautés du disque; 13.30 Musique sans paroles; 4.00 Miroir-flash; 14.05 Concert chez moi; 15.00 Miroir-flash; 15.20 Récréation; 16.00 Miroir-flash; 16.05 Le rendez-vous de seize heures; 17.00 Miroir-flash; 17.05 Les secrets du clavier; 7.30 Jeunesse-Club; 18.00 Informations; 18.10 Le micro dans la vie; 9.00 Le miroir du monde; 19.30 Musique d'agrément; 20.00 Chaîne internationale du bonheur; 20.30 Concerto; 1.10 Un reportage inactuel; 22.00 Festival d'orgue; 22.30 Informations; 22.35 Journée de la santé; 23.00 Symphonie de psaumes; 23.25 Miroir-dernière; 3.30 Hymne national. Fin.

Second programme

18.00 Jeunesse-Club; 18.30 Perspectives; 19.00 Emission d'ensemble; 20.00 Vingt-quatre heures de la vie du monde; 20.20 Feuilleton; 20.30 A l'opéra; 1.45 Apre Espérance; 22.30 Aubade pascale; 23.00 Hymne national. Fin.

BEROMUNSTER

6.15 Informations; 6.20 Mélodies célestes; 7.00 Informations; 7.10 Musique légère; 7.30 Pour les automobilistes; 8.30 Symphonie; 9.00 Informations; 9.05 Piccadilly; 10.00 Météo. Inf.; 10.05 Mélodies; 11.00 Informations; 11.05 Emission d'ensemble; 12.00 Pâques vert; 12.25 Communiqués; 12.30 Inf. Nouvelles; 12.50 Nos compliments; 13.00 Concert populaire; 13.30 Concerto; 14.00 Magazine féminin; 14.30

10 h. Messe pontificale. (Sans communion.) Consécration des saintes huiles.

Au cours de la messe d'aujourd'hui, l'évêque bénit les huiles saintes qui servent dans tout le diocèse pour le Baptême, la Confirmation, le sacrement des malades et les Ordinations. Par elles, ces sacrements se rattachent au premier prêtre du diocèse et à cette grande journée du Christ-prêtre.

Nous encourageons vivement tous ceux qui le peuvent à prendre part à cette messe de consécration.

PAROISSE DE SAINT-GUERIN

7 avril - Jeudi-Saint

Jour de l'Eucharistie, de la Première Messe et Communion. Institution du sacerdoce.

Sion-Ouest. — A 20 h. Messe solennelle du Jeudi-Saint, suivie de l'adoration jusqu'à minuit. Confessions dès 19 h. et après la messe.

Chapelle de Châteauneuf. — A 19 h. Messe solennelle du Jeudi-Saint suivie de l'adoration. Confessions dès 18 h. 30.

EGLISE DES CAPUCINS

Jeudi-Saint. — 17 h. messe avec sermon et communion, suivie de l'adoration jusqu'à minuit.

MARTIGNY

Pharmacie de service. — Pharmacie Lauber, tél. 2 20 05.

Médecin de service. — En cas d'urgence et en l'absence de votre médecin traitant, veuillez vous adresser à l'hôpital de Martigny, tél. 6 16 65.

Petite Galerie. — Exposition Else Voigt, du 12 mars au 14 avril.

SAINT-MAURICE

Pharmacie de service. — Pharmacie Gaillard.

Ambulance de service. — Tél. (025) 3 63 67 - (025) 3 62 21 ou encore (025) 3 62 12.

MONTHEY

Pharmacie de service. — Pharmacie Carraux, tél. 4 21 06.

Médecin de service. — Les dimanches, jeudis et jours fériés, tél. 4 11 92.

Ambulance. — Louis Clerc, Tél. 4 20 21. (En cas d'absence, s'adresser à la Police municipale, tél. 17).

Piano; 15.00 Informations; 15.05 Compositeurs russes; 16.00 Météo. Inf.; 16.05 Lecture; 16.30 Thé dansant; 17.30 Pour les jeunes; 18.00 Informations; 18.05 Mélodies populaires; 18.30 Fanfare; 18.50 Communiqués; 19.00 Inf. Act. Nouv.; 19.40 Echos du temps; 20.00 Fantaisie In Nomine; 20.05 Message du professeur Geiger; 20.15 Musique de concert et d'opéra; 21.40 L'Eglise romane; 22.15 Inf. Nouvelles; 22.25 Chants de la Passion; 23.15-23.20 Météo. Inf.

AUJOURD'HUI TV - TV - TV - TV

- 17.00 Für unsere jungen Zuschauer
- 19.00 Bulletin de nouvelles
- 19.05 Le magazine
- 19.25 En Famille
Notre feuilleton
- 20.00 Téléjournal
- 20.20 Carrefour
- 20.35 Bernard Shaw
du Festival de la Rose d'Or de Montreux 1966
- 21.15 Le Point
Information politique
- 21.55 La Hache
Film
- 22.20 Club du piano
Musique classique, de variétés et du jazz
- 22.35 Téléjournal

La notification des impôts cantonaux vient de se terminer et déjà pointent à l'horizon les bulletins verts de l'impôt pour la défense nationale. Dans un pays aussi bien organisé que le nôtre, de tels retards sont inadmissibles. En effet, les contribuables vont se trouver devant des problèmes quasi insolubles pour parvenir à régler leurs dettes d'impôts dans les délais prescrits.

Est-ce qu'il ne serait pas possible, puisque l'Etat lui-même s'est mis en retard, de retarder également les paiements?

Le fisc sera, en tout cas, en très mauvaise posture pour réclamer des intérêts de retard à tous ceux qui ne se seront pas acquittés de leurs impôts jusqu'à la date indiquée sur les bordereaux.

Généralement, la notification de l'impôt cantonal ne prenait pas autant de temps et les contribuables savaient à quoi s'en tenir. Ils ne souhaitent naturellement pas l'arrivée de la notification mais, comme ils doivent faire bonne figure à mauvaise fortune, ils préfèrent être fixés dans des délais normaux.

Il faut espérer que la mauvaise expérience de cette année ne se reproduira plus et que l'on veillera, en hauts lieux, à s'organiser de manière différente. A notre connaissance, on n'avait jamais enregistré un tel décalage dans la notification et ce qui

pouvait se faire auparavant doit pouvoir se continuer à l'heure actuelle.

Un contribuable. P.S. — Lors de la dernière session du Grand Conseil, une question écrite a été déposée par un député concernant la présente rubrique que l'on a même cataloguée dans le domaine de l'espionnage. C'est bien mal connaître notre manière de procéder.

En effet, si nous avons ouvert ce dialogue, ce n'est pas du tout pour satisfaire à une maladie du siècle, « l'espionnite », mais pour rendre service aux contribuables. Il y a tant de problèmes qui ne paraissent pas clairs ou qui mériteraient une information plus complète. Cette rubrique est là pour ça.

Les lettres qui nous parviennent par la case 457 sont examinées par des personnes qui n'ont rien à voir avec le service cantonal des contributions. La recherche des réponses s'effectue naturellement avec des personnes connaissant les problèmes. Si les lumières du fisc sont parfois nécessaires pour préparer les réponses, l'on ne connaît au service des contributions ni le nom, ni l'identité de l'auteur de la question. L'anonymat est garanti.

Ce dialogue rend certainement service aux contribuables. Il n'a pas d'autres buts et on peut immédiatement supprimer toutes les suspensions qui pèsent sur lui.



A travers la Suisse

Application à la gare de Bâle du même système douanier valable à Genève-Cornavin

BERNE. — En vertu de la convention relative aux bureaux à contrôles nationaux juxtaposés et aux contrôles en cours de route, conclue le 18-9-60, avec la France et en vigueur dès juillet 1961, les autorités de l'Etat limitrophe sont autorisées à appliquer, dans la zone fixée à cet effet, leur propre législation concernant le contrôle frontalier, à l'endroit des voyageurs, comme elles le font sur leur territoire national, c'est-à-dire avec la même portée et les mêmes conséquences juridiques.

Les personnes qui pénètrent dans la zone sans dessein de se rendre dans l'Etat limitrophe ne peuvent en principe, conformément à l'article 5 de la convention, être arrêtées dans la zone, sauf si elles y enfreignent les prescriptions légales de l'Etat limitrophe relatives au contrôle frontalier.

A la suite d'un incident survenu dans la gare de Genève-Cornavin, des divergences d'interprétation de cet article surgissent entre les autorités suisses et françaises. Afin de clarifier dans la mesure du possible la situation de droit et en vue d'éviter de

nouvelles difficultés, il s'avère nécessaire de passer un arrangement avec la France.

Selon cet arrangement, les restrictions imposées par l'article 5 de la convention à l'exercice des droits de l'Etat limitrophe à l'encontre de personnes qui ne sont pas voyageurs ou n'exercent pas dans la zone leur activité professionnelle s'appliquent seulement dans les cas où ces personnes sont en possession d'une autorisation spéciale d'accès au pays. Cette autorisation n'est délivrée que pour des motifs d'ordre humanitaire dignes d'intérêt, par exemple lorsqu'il s'agit d'accompagner ou d'accueillir des enfants en bas âge, des personnes âgées, invalides ou malades. Les autorisations sont délivrées sur place par les organes de police et de douane suisses, chargés du contrôle.

Cette réglementation, qui est appliquée depuis un certain temps à la gare de Genève-Cornavin, est aussi valable depuis le 7 avril 1966 pour la gare d'Alsace-Lorraine à Bâle. Elle est toutefois limitée à ces deux gares.

Coup d'œil sur le petit écran

La télévision romande présente actuellement un feuilleton tiré d'un roman d'Hector Malot. Cet écrivain français est mort en 1907 en laissant plus de septante romans dont « Les Epoux », « Les Enfants », « Les Batailles du mariage », « Sans Famille » et « En Famille ».

La TV nous montre « En Famille » qui est l'histoire de la petite Perrine montant à Paris avec sa mère malade... Pour ceux qui ne savent pas la suite, je n'en dis pas davantage, bien que le roman ait été lu, j'imagine, par bon nombre de personnes.

La TV rapporte fort bien cette

histoire écrite dans un but moralisateur et éducatif. En feuilleton que les adolescents peuvent suivre avec intérêt. Les aventures que va connaître Perrine ont trouvé une juste dimension à la télévision. C'est une bonne adaptation signée par Yves Jamiaque et mise en scène par Jean Vernier.

« Simple police » de Samuel Chevallier dispose de bons interprètes dont on ne tire pas entièrement profit. La fin « en queue de poisson » est très subtile.

Je ne change pas mon point de vue au sujet de l'émission « 330 secondes ». Vivement la fin!

Gégé.



Copyright by Opera Mundi

Copyright KFS opera mundi

Sion - Arlequin

Jeudi 7 avril

LE DEUXIEME HOMME

Le thème de l'escroquerie à l'assurance qui en fait un film-poursuite fascinant! Parlé français - Technicolor 18 ans rév.

Sion - Lux

Jeudi 7 avril Sidney Poitier - Stanley Adams dans

LE LYS DES CHAMPS

Un film qui a une âme... du cœur et du nerf Parlé français - 16 ans rév.

Sion - Capitale

Jeudi 7 avril Kirk Morris - Massimo Serato Gloria Milland

LE TRESOR DES TSARS

Un nouveau « Maciste » à la mise en scène somptueuse Parlé français - Scopcouleurs 16 ans révolus

Martigny - Etoile

Jusqu'à dim. 10 - 16 ans rév. (Vendredi Saint: RELACHE) Le dernier film de Robert Dhéry

ALLEZ FRANCE

Un film drôle, désopilant!...

Martigny - Corso

Jusqu'à dim. 10 - 18 ans rév. (Vendredi Saint: RELACHE) Eddie Constantine en grande forme!

FEU A VOLONTE

Action... Humour... Bagarres...

Fully - Ciné Michel

Aujourd'hui: RELACHE Samedi et dim. - 16 ans rév. Humour... Action... Dépaysement...

LE GENTLEMAN DE COCODY

Cinéma d'Arden

Aujourd'hui RELACHE Une séance: dimanche à 20 h. 30 LA BATAILLE DE FRANCE

Saxon - Rex

Jeudi 7 - 16 ans révolus Un mystérieux « Edgar Wallace »

SCOTLAND-YARD

CONTRE LE MASQUE

Samedi et dimanche - 16 ans r. Un « western » avec Anthony Quinn

VAQUERO

St-Maurice - Roxy

16 ans révolus - Tél. 3 64 17 Du mercr. 6 au dim. 10 avril inclus Le roman feuilleton de la Radio Suisse Romande

NOTRE-DAME DE PARIS

L'immortel chef-d'œuvre de Victor Hugo en Scope-Couleurs avec Gina Lollobrigida et Anthony Quinn dans le rôle de Quasimodo. Vendredi 8 (Vendredi Saint): fermeture obligatoire.

Monthey - Plaza

Ce soir à 20 h. 30 Demain: RELACHE Samedi à 20 h. 30 Dimanche à 14 h. 30 et 20 h. 30 Stewart Granger - Raf Vallone Mickey Rooney dans un film d'action au suspense formidable:

MISSION SECRETE

On en parlera et on s'en souviendra! Scope-couleurs - Dès 16 ans r.

Monthey - Montheolo

Jeudi 7 avril Bourvil - Paul Meurisse dans un film d'Alex Joffé:

LA GROSSE CAISSE

Un hold-up à surprise! 16 ans révolus Attention: demain, Vendredi Saint: RELACHE

Evolène - Veisivi

Aujourd'hui

RELACHE

Dès samedi

LES FRERES CORSES

A travers la Suisse

Escroquerie, abus de confiance

LAUSANNE. — La Tribunal de police de Lausanne, présidé par M. Bucher, a repris cette semaine une affaire assez compliquée de montres à passer en contrebande qu'il avait commencé d'instruire en décembre 1964 et qui avait été ajournée à la suite de la maladie du principal accusé, J. J., titulaire de plusieurs condamnations. Cet homme s'était chargé de faire passer en Turquie, pour une maison de Bienne, 2371 montres représentant une valeur de 48 710 francs. Il utilisait dans ce but une automobile truquée. L'expédition ne se fit pas, en raison des risques qu'elle comportait, et J. J., aidé de complices, déchargea la voiture dans le bois de Sauvabelin. Il a fallu ensuite écouler le butin à Genève et à Lyon, à l'aide de comparses.

Tout ce monde a été jugé, mardi matin, par le Tribunal, qui a prononcé les peines suivantes :

Pour escroquerie au préjudice de la maison d'exportation de montres de Bienne, pour faux dans les titres, J. J. reçoit 18 mois de réclusion, moins 437 jours de préventive et une partie des frais. A. D., pour instigation à l'escroquerie au préjudice de la maison biennoise, pour abus de confiance au préjudice de J., est condamné à 15 mois de prison, moins la préventive. La femme de ce dernier, M. D., comme coauteure, jamais condamnée, à douze mois de prison avec sursis pendant trois ans. Le nommé D. à huit mois de prison, avec sursis pendant deux ans, pour usage de faux et complicité d'escroquerie.

Etat des routes

GENEVE. — L'ACS et le TCS communiquent que les cols suivants sont fermés : Albula, Bernina (de 20 h. à 6 h.), Fluela, Furka, Grimsel, Grand-St-Bernard, Klausen, Lukmanier, Oberalp, Ofen, St-Gothard, Simplon, Spluegen, Susten et Umbrail. Tous les autres cols ainsi que les voies d'accès aux tunnels routiers, aux places de chargements, aux stations de sports d'hiver, et le tunnel routier du Grand-St-Bernard, sont ouverts et normalement praticables.

Mort de M. Emil Brunner

ZURICH. — Le célèbre professeur de théologie Emil Brunner est décédé, mercredi matin, à Zurich, des suites d'une grave maladie, à l'âge de 77 ans.

Emil Brunner était né le 23 décembre 1889 à Winterthour. Après des études secondaires au gymnase de Zurich, il étudia la théologie aux universités de Zurich et Berlin et à l'Union Theological Seminary, à New York. En 1913, il obtint, à l'Université de Zurich, le titre de docteur en théologie. Pasteur, depuis 1912, de l'Eglise nationale évangélique de Suisse alémanique, Emil Brunner fut professeur du degré secondaire, en 1913, à Leeds, en Grande-Bretagne, et de 1916 à 1924, pasteur à Obstaalden, dans le canton de Glaris. En 1924, il fut nommé professeur de théologie systématique et pratique à l'Université de Zurich.

Par ses publications, le professeur Brunner se fit largement connaître tant dans notre pays qu'à l'étranger et acquit une place prépondérante en théologie moderne. De 1942 à 1944, il fut recteur de l'Université de Zurich, et pendant de nombreuses années membre du synode zuricois. En 1948, il fut délégué à la conférence mondiale des Eglises, réunie à Amsterdam. Il fit partie également de nombreux groupes d'études œcuméniques et fut en particulier actif au sein du groupe d'Oxford.

Les Universités de Muenster, Edimbourg, Utrecht, Oxford, Oslo, Princeton et Berne lui décernèrent le titre de docteur honoris causa. Il reçut, en outre, la grande médaille pour services rendus à la République fédérale d'Allemagne, et fut président de la Swiss-American Society for cultural relations.

Le professeur Brunner donna de

Un cambrioleur tire sur sa victime

BUCHS (SG) — Un cambrioleur s'est introduit mercredi matin peu avant quatre heures dans les locaux de l'entreprise de construction Gantebein, à Buchs, dans le canton de St-Gall. Réveillé par le bruit, le propriétaire, M. Jakob Gantebein, 70 ans, s'est levé et a découvert un inconnu dans le corridor.

Le malandrin était armé : il tira sur le vieillard et le blessa au ventre, tandis qu'un second cambrioleur se précipitait sur Mme Gantebein, qui tentait d'appeler la

police. Le deuxième inconnu coupa le fil du téléphone. Mme Gantebein en profita pour se réfugier dans la salle de bain, d'où elle appela au secours par la fenêtre. Les deux intrus préférèrent rejoindre un troisième compère qui faisait le guet devant la maison, et le trio s'enfuit à bord de la voiture de M. Gantebein. Le véhicule a été retrouvé à Eschen, au Liechtenstein.

Le chef de la bande pourrait être originaire du Vorarlberg.

Une centenaire valaisanne à l'honneur

Au nombre des centenaires que la capitale vaudoise fête le jour de leur anniversaire, il en est une qui « tient le coup » comme l'on dit familièrement. C'est Mme Estelle Ogier-Delavy.

Née le 3 avril 1865 à Vouvry, cadette d'une famille de 14 enfants dont le père mort très jeune, était agriculteur et « piqueur » sur les routes et chemins de la commune, la jeune Estelle était d'une nature fragile mais ne fut jamais malade.

De bonne heure, elle apprit à gagner sa vie et fit un apprentissage de cuisinière. Elle s'expatria en Italie, puis en Amérique où elle suivit une famille et connut celui qui devait devenir son mari M. Ogier, un viticulteur originaire de Montbéliard. De cette union sont nés deux filles un garçon, ce dernier décédé à l'âge de 58 ans.

Des U.S.A., la famille passa en Algérie, où elle resta quelques années avant de venir se fixer dans la banlieue lausannoise où M. Ogier exerça sa profession de vigneron.

Hélas, à 41 ans il quittait ce monde et son épouse pratiqua à nouveau son métier pour élever les siens. Elle fut occupée dans diverses familles et fut enfin accueillie chez ses enfants, Mme et M. Edouard Hägler-Ogier, qui l'entourèrent avec affection depuis 1939.

A trois reprises déjà, les autorités cantonales et communales l'ont fêtée soit lorsqu'elle entra dans sa 100e an-

née, en 1964 ; quand elle eut 100 ans révolus en 1965 et tout récemment. Ceci indépendamment de la traditionnelle petite fête réservée aux nonagénaires dont elle bénéficia également en 1955.

Bien que souffrant de cécité et de surdité ne lui permettant plus de se distraire comme précédemment, la jubilaire reste vive et aime à conter ses souvenirs. Ce sont ceux de son enfance, de sa jeunesse, de ses voyages et séjours à l'étranger.

Elle parle avec amour de son Valais natal, de Vouvry, où une amie d'école, Mme Parquet est comme elle dans sa 102e année. On vient âgé dans le pays.

Mme Ogier aime le bon vin ; mais elle ne le supporte plus. Il y a deux ans, quand on lui a dit que le vin offert pour son anniversaire, l'était par l'Etat de Vaud, elle eut cette vive réplique :

— Heureusement, il n'est au moins pas frelaté.

C'est que, épouse d'un vigneron, elle s'y connaît.

— Je suis restée Valaisanne et je ne changerai jamais, a-t-elle dit avec enthousiasme. Et, comme telle, on ne saurait mépriser le jus de nos coteaux.

En fait, Mme Ogier a gardé l'accent du terroir et, avec lui, l'amour de ce coin de terre qui reste gravé dans sa mémoire.

Gil Burlet

Tout pour la future maman
Tout pour le bébé
Prim' enfance
MARTIGNY
38, av. de la Gare - Tél. 026 2 35 37
Demandez notre catalogue.
Nom _____
Adresse _____

Condamnés pour brigandage

SOLEURE — Le Tribunal cantonal soleurois avait condamné trois jeunes gens qui avaient commis une agression contre un vieil homme pour le voler. Les trois accusés avaient projeté le 3 janvier dernier d'opérer un cambriolage dans une fabrique à Schoenenwerd. Mais ayant aperçu de la lumière dans les locaux, ils y renoncèrent. Ils se mirent d'accord pour attaquer un homme de 67 ans qui se trouvait sur leur chemin et pour lui dérober son argent. L'un des trois brigands prit l'homme à la nuque, alors qu'un autre le fouillait et que le troisième lui assénait un magistral coup de poing qui l'étendit à terre. Puis ils s'en allèrent dépenser dans les cafés le butin qui s'élevait en tout et pour tout à 90 francs. Les trois accusés avaient été reconnus coupables de brigandage simple. L'un avait été condamné à deux ans de réclusion, l'autre à une année de la même peine et le troisième à une année et demie de prison.

Cependant le procureur recourut auprès du Tribunal fédéral pour l'annulation de verdict. Le Tribunal fédéral annula le verdict en ce qui concerne les deux premiers accusés et demanda

au Tribunal cantonal de les condamner pour brigandage qualifié. Quant à la condamnation du troisième accusé elle était inattaquable.

Le Tribunal cantonal soleurois a révisé son jugement à l'égard des deux premiers accusés et les a condamnés, le premier à 5 ans et trois mois de réclusion et le deuxième à trois ans de la même peine.

DAM
aigreurs
renvois
acides
lourdeurs et
gonflements
DAM soulage rapidement.
Sucez 1-2 pastilles DAM après chaque repas - c'est un bienfait pour l'estomac, cela active la digestion.
Boules de 42 pastilles - Fr. 4 dans les pharmacies et drogueries

ORH 55/66 N

Une élégance nouvelle, un luxe nouveau et surtout une puissance nouvelle: Opel Record 4 portes



L'Opel Record est conçue et construite pour une puissance accrue: conception nouvelle des moteurs S de 1,7 litre (85 CV) et 1,9 litre (103 CV), freins à disque à l'avant, voie élargie à l'arrière, centre de gravité surbaissé.

Nous vous attendons pour un essai. Aujourd'hui?

Modèles: Record 2 ou 4 portes, Record L et L-6, Record Coupé Sport et Coupé Sport 6, Record CarAVan et CarAVan L. Prix: à partir de fr. 9250.-

Opel, la voiture de confiance - Un produit de la General Motors - Montage Suisse

G. Revaz, Garage de l'Ouest, Sion, tél. (027) 2 22 62
E. Zufferey, Montana, tél. (027) 5 23 69 — Kurth Fuchs, Garage Elite, Raron, tél. (028) 7 12 12 — A.G. Gebrüder Previdoli, Garage Simplon, Naters-Brig, tél. (028) 3 24 40 — Garage Carron, Fully, tél. (026) 6 35 23. P 595 U
Garage de la Noble Contrée, Alois Ruppen, Veyras sur Sierre - Tél. (027) 5 16 60

P 595 U

Affaires immobilières

ON CHERCHE à louer

APPARTEMENT DE VACANCES

à Montana - Crans, du 3 au 24 juillet 1966. 4 lits, 1 lit d'enfant.

A. Steck, Dammstrasse 3, 3400 Berthoud. Tél. (034) 2 47 62

P 5139 R

A LOUER au Petit-Chasseur

appartements

3-4-5 pièces, pour tout de suite ou date à convenir.

Tél. (027) 2 34 59

P 29658 S

A LOUER à Pont-de-la-Morge

appartement

3 pièces, confort, à Fr. 190.— par mois plus charges. Libre à partir du 1er mai.

Tél. (027) 2 49 47 pendant les heures de travail.

P 29605 S

A LOUER à Sion, Av. de France, un

local

au rez-de-chaussée, pour bureau, atelier ou autre. Loyer modéré.

Tél. (027) 2 29 68

P 26014 S

A VENDRE

kiosque

Situation imprenable, Avenue Général Guisan à Sierre.

S'adr. à Fiducia, Duc Eddy & Cie - Tél. (027) 5 60 83

P 29567 S

PARTICULIER vend, à Sierre, pour cause imprévue,

un studio meublé

tout confort, dans immeuble neuf, 5 minutes de la gare, à Fr. 45.000.— Avec bail de location de Fr. 200.— par mois.

Ecrire sous chiffres P 29684 à Publicitas - 1951 Sion,

A LOUER à Saint-Pierre-de-Clages

un appartement

de 3 pièces au 4me étage, avec ascenseur et dévaloir. Prix Fr. 225.— par mois.

Pour traiter: Tél. (027) 4 22 34

P 29150 S

Fêtes de Pâques

au restaurant de

LA CASCADE

PISSEVACHE - VERNAYAZ

MENU DE CIRCONSTANCE

Renseignements et réservations Tél. (026) 8 14 27

P 1176 S

A VENDRE, à proximité de Sion,

1 bâtiment locatif

entièrement loué. Excellent placement. A Sion, Creusels d'en bas, zone d'expansion,

3 parcelles de terrain

Ecrire sous chiffre PB 29604 à Publicitas - 1951 Sion,

Offres et demandes d'emplois

ON CHERCHE

un garçon de cuisine

nourri, logé, bons gains. Entrée tout de suite.

Offres Hôtel de l'Aigle, Ville-neuve - Tél. (021) 60 10 04

P 98653 L

MENAGE avec un enfant de 6 ans cherche

jeune fille

pouvant si possible rentrer chez elle.

Tél. (027) 2 24 34 (heures des repas).

P 29613 S

jeune fille

est demandée pour le ménage, date d'entrée à convenir. Volontaire acceptée.

Tél. (022) 61 18 61 Confiserie Jaquier - Nyon.

Ofa 05.271.01 G

GESSLER S.A. SION



L'occasion que vous cherchez :

FIAT 1500

modèle 1964 avec servo-frein en parfait état

★ Voiture avec garantie et expertisée.

★ Facilités de paiement.

Bruchez & Matter

GARAGE CITY - MARTIGNY

Rte Simplon 32b Tél. (026) 2 10 28 Agence officielle

Fiat

P 399 S

LUNDI de Pâques OUVERT!

PFISTER ameublements sa

vous invite à visiter ses merveilleuses expositions à

LAUSANNE
Montchoisi 5
P derrière l'immeuble

SUHR p/Aarau
Fabrique-Exposition
P pour 1000 voitures

● Réservez spécialement aux fiancés et couples, aux amateurs de studios et tapis, désireux d'aménager et d'embellir leur foyer, selon la notion fondamentale:

«Nouveau foyer, nouvelle joie de vivre!»

● La plus belle collection d'Europe de meubles et tapis vous accueille! — Venez déjà le matin. — Ouvert aussi Samedi de Pâques dès 8 heures. — Merveilleux tapis d'Orient à des prix à l'emporter incroyablement avantageux grâce à nos achats en gros directement en Orient.

● Voyages gratuits directement à Suhr de

Genève	Berne	Neuchâtel	Delémont	Bienne
Téléphone 022/33 93 60	Téléphone 031/25 30 75	Téléphone 038/5 79 14	Téléphone 066/2 32 10	Téléphone 032/3 68 62

Connaissez-vous notre rayon de chemises pour messieurs et jeunes gens?

Très grand choix pour tous les jours, pour toutes les heures, pour toutes les occasions.

Chemises de ville blanches ou couleur à porter avec le complet. Chemises d'allure sportive pour les loisirs. Chemises légères à manches courtes pour les jours chauds. Nous avons également des chemises qu'on ne repasse pas, en nylon ou en coton, et des chemises de laine pour les sportifs.

A l'occasion des fêtes de Pâques:

2 chemises de nylon pour messieurs **Fr. 35.-**

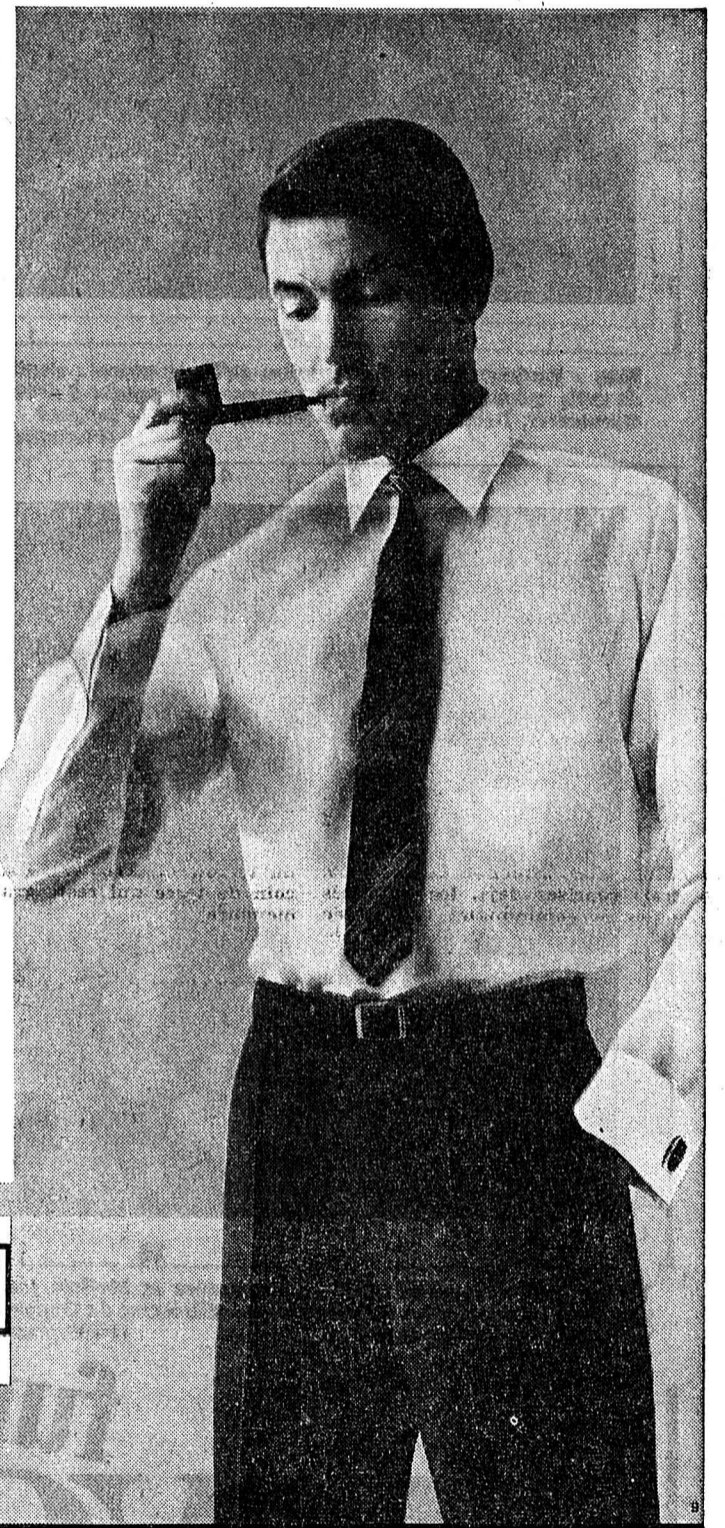
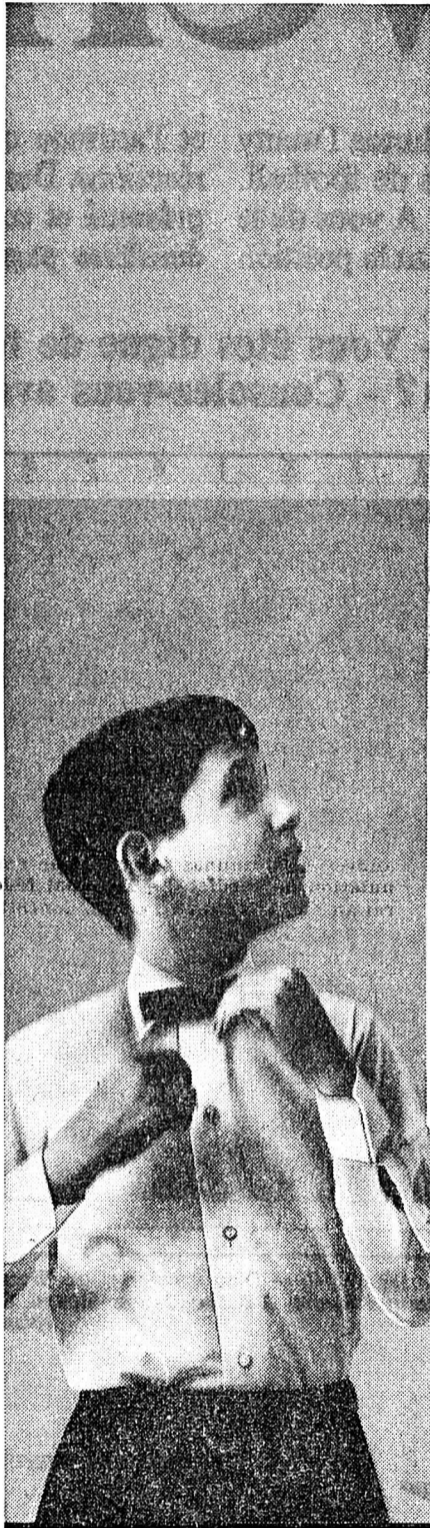
dans une jolie housse-valise permettant de les emporter commodément avec soi, sans les défraîchir.

Ce sont des chemises de coupe moderne, travaillées impeccablement, s'ajustant bien. Elles ont en outre un avantage que la ménagère apprécie beaucoup: elles ne demandent aucun repassage. Il suffit de les laver, de les laisser sécher, et elles sont prêtes à porter.

VÊTEMENTS



Place du Midi, Sion Téléphone 2 54 92



Organisation complète de **TOMBOLA**
100 000 lots
Articles de fêtes
Gravure de coupes de sociétés
Veuthey fers
SAXON
Tél. 026 / 6 23 51

la nouvelle **eina**
pour son emploi encore plus SIMPLE

Madame WITSCHARD, Martigny
Rue de l'Eglise 5, tél. 026 2 26 71
Sion: Kuchler-Pellet
Aux Galeries du Midi
P 125 S

disque...

Pour Pâques

Bach: Oratorio (extraits)
Passion selon saint Mathieu
Passion selon saint Jean
Gilles: Requiem
Brahms: Requiem allemand
Mozart: Requiem
Haendel: Le Messie
Bruckner: Messe en fa min.

chez votre disquaire:

Hallenbatter & CIE
Rue des Remparts — SION
Tél. 2 10 63



- JAMBON MODÈLE** les 100 gr. **1.50**
- CHARCUTERIE FINE, 6 sortes** les 500 gr. **4.--**
- SALADE** la pièce **-.55**
- BANANES** le kg. **1.20**
- GRAND CHOIX DE TOURTES** de 3.- à 10.-

Où est le ballon ?

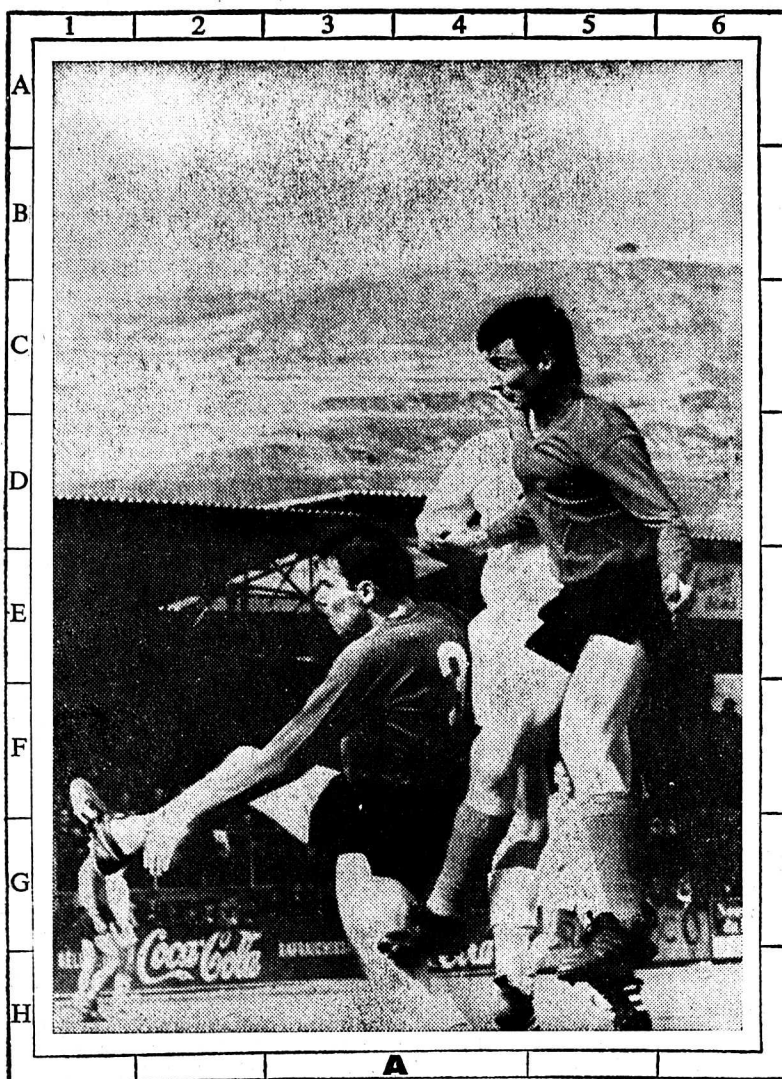
Jouez à TWENTY-tip le jeu nouveau
que vous offre la nouvelle
cigarette Parisiennes TWENTY Filter

(A real american blend for Fr. 1.20)

jouez
Twenty

Regardez attentivement ces photos Twenty et l'attitude des joueurs, leur regard, leurs prises lors de grands matches de football. réactions. Dessinez le ballon à l'emplacement où donc est passé le ballon? A vous de le présumé et contrôlez votre résultat dans les remettre à sa place en observant la position dernières pages publicitaires de ce journal.

Vous avez gagné? - Vous êtes digne de fumer une TWENTY
Vous avez perdu? - Consolez-vous avec une TWENTY



Sion - Zurich : 1-1. — La question qu'ils se posent : s'agit-il de trois spécialistes du saut en hauteur? De gauche à droite : Germanier, Delaloye, Stürmer (caché). Où est le ballon? (Photopress)



Young Boys - Servette : 2-3. — Kaiserauer et Mafiolò font une démonstration d'un « sandwich » au détriment de Guggisberg (YB). Où est le ballon? (Photopress)



Grasshoppers - Bâle : 2-2. — D'un dernier effort Wespe (couché) sauve devant Frigerio. A droite, Janser étonné. Où est le ballon? (Photopress)

fumez
Twenty

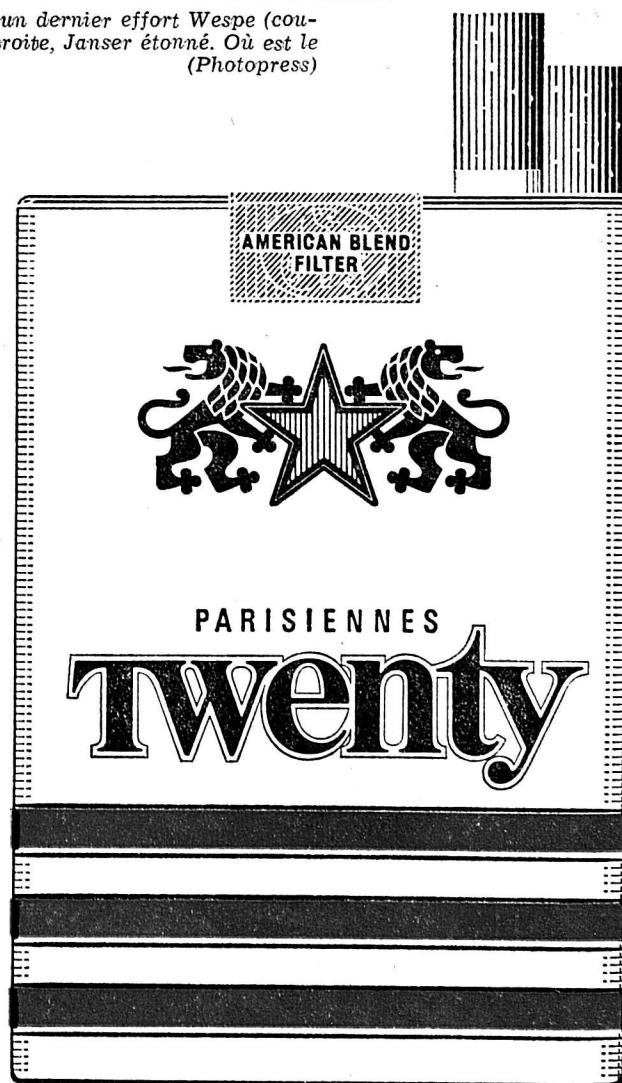
La nouvelle cigarette Parisiennes TWENTY Filter vous offre la somme de toutes les qualités qu'exige l'authentique fumeur "american blend".

Signalement de la nouvelle cigarette TWENTY

- | | |
|-------------|------------------------------|
| le tabac | "real american blend" |
| l'arôme | "beautiful" |
| le goût | "a pleasure" |
| la légèreté | "perfect" |
| le filtre | "high efficiency" |
| le prix | "very advantageous" Fr. 1.20 |
| la longueur | "long size" |
| l'emballage | "modern american look" |

Twenty "typically american"

TWENTY a new filter cigarette - American blended for you



Divers



**Le confort Eural...
l'élégance Eural...**

- SELECTION ... des meilleurs tissus Tergal - Laine
- SELECTION ... des grands spécialistes européens de la confection masculine
- SELECTION ... exclusive pour...



MODE MASCULINE

Place du Midi

S I O N

pour chaque circonstance



EURAL 109, Boulevard Haussmann, Paris 8ème

bep

A VENDRE jeune

chien berger

4 mois, croisé.
Tél. (027) 2 45 20
(heures des repas).
P 29667 S

A VENDRE de part. à part.

Ford

Comet 1963
Couleur blanche, conduite intérieure rouge. Excellent état, révisée sur facture.
S'adresser au tél. (026) 2 25 67
P 65472 S

A VENDRE à Sion

12 stères de bois solide

à port de camion.
Tél. (027) 2 44 61
P 17471 S

A VENDRE un magnifique

chien

Bruno du Jura, 11 mois, bon début. Ainsi qu'une

chienne

2 ans, bas prix.
Tél. (027) 4 41 36
P 29590 S

A VENDRE une

vache

de 6 ans, fraîche vèlée, forte laitière, avec croix fédérale, ainsi qu'un

génisson

Quarroz Candide - 1961 Salins.
P 29652 S

Affaires immobilières

ON CHERCHE avec jardin ou ter-

petite maison

rain à bâtir dans endroit tranquille. Offres sous chiffres 142-503-44 à Publicitas - 1951 Sion.

A VENDRE aux

Mayens de Riddes

très belle parcelle de 605 m², situation dominante, centre, bordure route principale, eau, électricité, accès voiture, pour Fr. 23.000.—

Faire offres s. chiffre PQ 34691 à Publicitas - 1000 Lausanne.

A LOUER à Sion, Route de Loèche 28, un

appartement

de 3 pièces 1/2, balcon, à Fr. 230.— et charges.

Mme Passerini, concierge.
Tél. (027) 2 45 34

P 29668 S

A VENDRE à Sion un

appartement

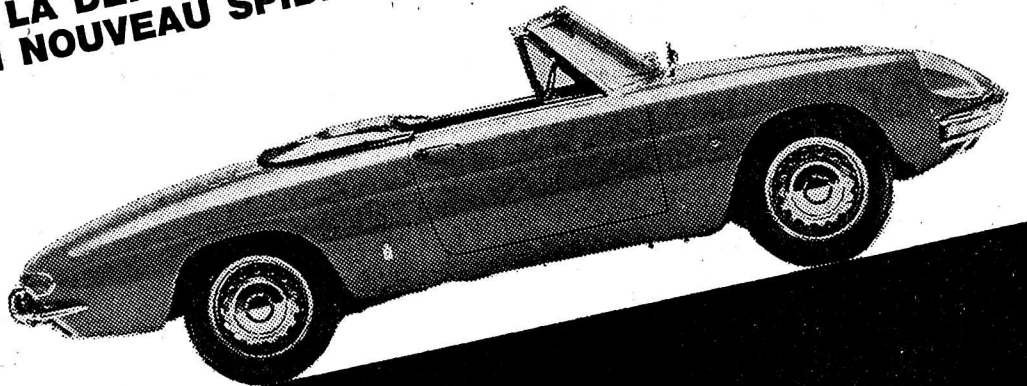
de 3 pièces 1/2 à fr. 60.000.—. Nécessaire pour traiter: fr. 20.000.—.

S'adr. Max Pont - notaire - 3960 Sierre.
P 29669 S



ALFA ROMEO NOUVEAUTE - NOUVELLE LISTE DE PRIX
GIULIA 1300 Fr. 9.950 • GIULIA 1300 ti Fr. 10.640
SPRINT 1300 Fr. 13.950 • GIULIA 1600 TI Fr. 11.950
GIULIA 1600 SUPER Fr. 13.600 • GIULIA 1600 SPIDER Fr. 13.950
GIULIA 1600 SPIDER VELOCE Fr. 15.200 • GIULIA 1600 GT Fr. 15.780
GIULIA 1600 GT VELOCE Fr. 16.900
GIULIA 1600 GTC Fr. 16.900 • GIULIA 1600 GTA Fr. 23.450
GIULIA 1600 SS Fr. 18.900 • GIULIA 1600 TZ Fr. 29.850
2600 BERLINA Fr. 21.250 • 2600 SPIDER Fr. 24.150
2600 SPRINT Fr. 27.850 • 2600 SPRINT SZ Fr. 34.500

**ET LA DERNIERE CREATION:
UN NOUVEAU SPIDER 1600**



PUISSANCE CV/Sae 125 • VITESSE Km/h 185 > • PRIX FrS. 15.900



- SIERRE : R. Pellanda, Garage Elite - Route du Bois de Finges Tél. (027) 5 17 77
- BRIGUE : O. Heldner, Garage Central Tél. (028) 3 16 79
- MARTIGNY : Royal Garage S.A. - La Bâtiaz Tél. (026) 6 18 92
- MONTHEY : G. Morel, Garage du Stand Tél. (025) 4 21 60
- SION : Garage de la Matze S.A. Tél. (027) 2 22 76

FRAISIERS SANS VIRUS

(AVEC CERTIFICAT DE GARANTIE)

Si vous voulez de beaux fruits, de belles récoltes, des cultures saines, plantez des fraisiers exempts de virus, cultivés dans les Alpes vaudoises, sous le contrôle des Stations fédérales d'essais agricoles.
Variétés livrables ce printemps : « Mme Moutot », « Surprise des Halles », précocité, résistante au gel), « Waedenswil 6 » (résistante pourriture), « Cambridge », « Triomphe de Tihange », « Machiroux ».

Prix spécial pour le Valais : Fr. 11.— le cent.

Commandez tout de suite à la :

Coopérative des producteurs de plants de fraisiers, à Corbeyrier - Tél. (025) 2 24 45

P 14 L

Affaires immobilières

A LOUER près de Sion, dans locatif neuf,

magnifiques APPARTEMENTS

3 pièces 1/2, tout confort. Grand balcon, cave, galetas. Prix Fr. 210.—, 220.—.

Pour visiter, tél. (027) 2 56 15 ou 2 39 39 - Bramois. P 29663 S

A louer au centre du Valais

CAFE - RESTAURANT

avec revenus annexes. Excellente affaire.

Ecrire sous chiffre P 45424 à Publicitas, 1951 Sion.

A LOUER

2 appartements de 2 pièces 1/2

dans quartier tranquille, rue des Amandiers à Sion. Prix mensuel par appartement Fr. 183,50 plus Fr. 20.— frais de chauffage.

Tél. (027) 2 43 32 de 18 h. à 20 h. P 29647 S

UNIQUE !

Je cherche 4 PERSONNES pour construire ensemble, à Sion,

quatre appartements

de 4 pièces 1/2 avec cave, garage, jardin.

Nécessaire Fr. 30.000.—.

Faire offres écrites sous chiffres PB 29617 à Publicitas - 1951 Sion

ENTREPRENEUR cherche à vendre à Sierre

appartement

de 4 1/2 pièces, tout confort, 2me étage dans immeuble neuf, quartier tranquille près place Beaulieu, construction très soignée. Conditions intéressantes, éventuellement hypothèque à disposition.

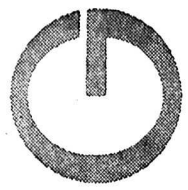
Faire offres s. chiffre P 29684 à Publicitas - 1951 Sion.

A LOUER à l'ouest de Sierre

garage

chauffé. Fr. 35.— par mois.

Tél. 027 5 11 32. P 27746 S



Gonset



**Vraiment jeunes,
vraiment mode,
ils vous
accompagneront
partout**

Sac «Jeunesse»,
Skaï noir ou brun
double compartiment
intérieur.

19.90

Sac, cuir lisse blanc
ou noir,
intérieur lavable,
3 poches dont 1 à
fermeture éclair.

69.-

Sac, Skaï noir ou blanc
doublé de reps.

39.-

101/2/3.4.6.1.

Pour la détense de vos cultures, atomisez avec

«BOSS»

- ★ MANIEMENT TRÈS SIMPLE
- ★ GRANDE PORTEE D'ATOMISATION
- ★ DEBITS REGLABLES

ATOMISEUR « GNOME » 2 CV

ATOMISEUR « BOSS » 3 CV

... toujours livrables
à l'ancien prix de Fr. 550.- et Fr. 790.-

Demandez une démonstration sans engagement à la
Fédération Valaisanne des Producteurs de Lait - Sion
Département machines agricoles - Tél. (027) 2 14 44

P 238 S

Réfection soignée



de
**SALONS et
MEUBLES REMBOURRES**

par les spécialistes

ROLAND REICHENBACH - MICHEL GERMANIER
Tapissiers - Décorateurs

CONFECTION ET POSE DE RIDEAUX

Rue des Amandiers 13 - SION - Tél. 2 38 73 P 532 S

**Une belle fleur
fait toujours plaisir !**

Pour Pâques, voyez notre magnifique exposition au
MAGASIN BATIMENT KUCHLER - PELLET
Rue des Portes-Neuves - Tél. 2 35 45 - Sion
et à l'établissement, rue Dixence - Tél. (027) 2 22 28

H. Schumacher, fleuriste

P 29477 S

vos imprimés: gessler sion

Pâques !

A la

Confiserie Robyr

Avenue de France - SION - Tél. (027) 2 56 66

vous trouverez :

- ... les délicieux Pralinés Maison
- ... un choix d'œufs en chocolat
- ... la Pâtisserie fine

TOUT POUR FAIRE PLAISIR

P 29606 S

A DEBARRASSER

6 divans

complets, une place, à Fr. 75.- pièce.

P. Papilloud - 1963
VETROZ.
Tél. (027) 8 12 28

P 29615 S

JE CHERCHE
à acheter

**bascule
automatique**

neuve ou d'occasion, d'une force de
1500 à 2000 kg.

Roduit Antoine -
Saillon (Valais).
Tél. (026) 6 24 22
ou 6 23 18

P 29653 S

Antiquités

Spécialité de meubles et objets
valaisans. Dans notre exposition :
grand choix de bahuts, tables,
vaisseliers, armoires, commodes,
etc.

Michel Sauthier, 1950 Sion

Rue des Tanneries, 1
(Angle rue du Rhône)

Tél. (027) 2 25 26

P 743 S

A VENDRE d'occasion

Téléphérique

longueur 600 m., avec câble porteur
de 32 mm. diam., en état
de neuf. Prix très avantageux.

S'adresser à
Tonwarenfabrik Laufen
Tél. 061 89 67 11 (M. Schwander)
P 7126 O

**Restaur. de la Noble Contrée
Veyras s. Sierre**

Menu de Pâques

FILETS DE SOLE AUX AMANDES
POMMES VAPEUR

☆
CONSOMME EN TASSE

☆
GIGOT D'AGNEAU AU FOUR
POMMES BOULANGERES
CHOIX DE LEGUMES
SALADE DE SAISON

☆
PARFAIT MONT-CERVIN

MENU COMPLET Fr. 15.-
SANS ENTREE Fr. 11.-

Dimanche de Pâques
de 15 à 17 heures et de 20 à 02 heures

TRIO « Jo Raynald »

Lundi de Pâques
Après-midi : Thé dansant
Le soir : de 20 à 23 h.
Réservation : Tél. 5 67 74

P 1198 S

**directement du fabricant
meublez-vous
selon vos goûts**

Fabrique romande de meubles
à Bussigny près Lausanne



VISITEZ NOS 6 ETAGES D'EXPOSITION
LAUSANNE, César-Roux 14 PARKING
NEUCHÂTEL, Fbg du Lac 31
GENÈVE, Servette 69-71
rue des Cordiers 5
rue du Nant (Eaux-Vives)

« LES LAÏCS DANS LA CITÉ »

Congrès international à Lausanne

L'Office international des œuvres de formation civique et d'action doctrinale selon le droit naturel et chrétien, a tenu pour la seconde fois son congrès au Palais de Beaulieu à Lausanne les 1, 2 et 3 avril.

On se souvient que le premier grand congrès de cet office s'était déroulé à Sion il y a deux ans.

Les proportions prises par cette manifestation avaient imposé le choix d'un cadre mieux organisé et disposant de locaux suffisants, non seulement pour les conférences, mais encore pour les nombreux forums tenus par spécialisations, tout au long de ces trois journées fort bien remplies.

Le Palais de Beaulieu répondant parfaitement à ces impératifs c'est donc à Lausanne que 1600 à 1800 congressistes, venus de plus de vingt-cinq pays des cinq continents, se sont rassemblés pour traiter du thème on ne peut plus actuel : « Les laïcs dans la cité ».

Il n'est pas dans notre propos de résumer tout ce qui s'est dit et fait dans un tel congrès. Au surplus ces débats seront prochainement édités et les lecteurs qui s'y intéressent trouveront dans les actes du congrès de Lausanne le texte intégral des communications doctrinales et les comptes rendus des séances.

BUTS DE L'OFFICE

Nous relèverons cependant que Me Bernard Couchepin, avocat à Martigny, délégué général de l'Office a proclamé l'ouverture du congrès. Il rappelle les buts de l'Office : Constatant la grande diversité et dispersion des œuvres envisagées, son but est de favoriser une communion plus profonde et plus large sur l'essentiel en vue de l'adoption de méthodes d'action fondées sur la complémentarité d'œuvres diverses.

Trois conditions doivent cependant être remplies :

1. Respect du pape et de la Hiérarchie. Référence ordinaire et suffisante à la doctrine sociale du magistère suprême.
2. Hostilité suffisamment active contre le totalitarisme moderne et la révolution.
3. Sens d'une efficacité recherchée dans la diversité, la subsidiarité, la complémentarité des œuvres ; toutes tendances unitaires, grégaires, grossièrement coalisantes étant exclues.

Me Couchepin rappelle le thème du congrès, salue les organisations invitantes et les personnalités qui ont accepté une présidence.

PERSONNALITES PRESENTES

Citons parmi ces dernières : Jean MADIRAN, directeur de la revue « Itinéraires », G. ALVAREZ DE SOMAYOR, architecte, président des éditions SPEIRO, Gonzague de REYNOLD, l'un des plus célèbres écrivains suisses et européens, le prince de STARHEMBERG, ardent animateur de mouvements de jeunesse en Autriche, Roland MOUS-

NIER, professeur à la Sorbonne, Michel DE SAINT-PIERRE, l'écrivain bien connu, Son Exc. le baron de la TOURNELLE, ancien ambassadeur de France au Vatican, Jean de RADIGUES, administrateur du « Foyer des Réfugiés » en Belgique.

Toutes ces personnalités ont introduit avec talent bien sûr, mais surtout avec foi, dans des exposés courts, mais substantiels, les principaux conférenciers qui avaient nom : Amédée d'ANDIGNE, Louis SALLERON, Luc BARESTA, rédacteur en chef de la « France catholique », Blas Pinar LOPEZ, Michel CREUSET, Gustave THIBON, Henri RAMBAUD, Hamish FRASER, et pour conclure Jean OUSSET, président de l'Office International.

Nous reviendrons ultérieurement sur tel ou tel de ces exposés.

Ils ont tous été, dans leur genre, source de réflexions, sujets de méditation et de prise de conscience des devoirs du laïc face aux problèmes du monde d'aujourd'hui, et plus encore invitation à l'action, recherche de moyens pour faire passer dans la vie la doctrine sociale de l'Eglise.

Nous avons eu personnellement le privilège de suivre très largement les travaux des trois derniers congrès de l'Office.

Le premier s'était déroulé dans la joie et l'enthousiasme d'une prise de conscience de l'importance réelle globale de tant d'œuvres dispersées et travaillant dans le même sens.

Le second apportait à ces mêmes éléments un cadre et une organisation mieux structurés : il me semble cependant que beaucoup de participants se cherchaient encore.

Ce qui m'a frappé dans ce troisième congrès, c'est son efficacité : L'enthousiasme, la ferveur sont toujours là ; mais j'ai eu l'impression qu'on y était venu pour travailler ; que les options d'activité étaient faites ; que la doctrine a suffisamment mûri et que l'on se tourne avec confiance vers les réalisations. J'en ai trouvé la confirmation dans la fréquentation des forums (près de 25 sur des sujets différents), suivis assidûment, très animés et qui portent témoignage de ce qui a déjà été réalisé dans de nombreux domaines. Mais si la moisson est grande et les ouvriers peu nombreux, du moins revenons-nous de Lausanne avec la conviction que cette équipe-là sait où elle en est et où elle va.

C'est pourquoi lorsque Jean OUSSET démontre que l'HERESIE MODERNE EST SOCIALE, que nous assistons à une vaste offensive, juste dans l'Eglise, pour gagner les catholiques aux conceptions sociales les plus générales, quitte à vider leur foi de son contenu et à ne plus leur laisser qu'un vague moralisme pour apaiser leur conscience, nous croyons que bien des chrétiens et des honnêtes gens sauront trouver les voies qui sauveront la société du péril révolutionnaire.

Attaques violentes ou conspiration du silence n'empêcheront pas la mise

en place de la vraie doctrine sociale de l'Eglise.

Et n'est-ce pas aux laïcs de s'y employer avec toutes leurs forces et tout leur cœur, avec cette Foi qui renverse les montagnes et cette Charité qui rachète tout ?

J. B. D.

Interview de Gonzague de Reynold

1re Question :

— Maître, votre vie est consacrée à la défense des libertés communales et cantonales. Cette liberté est la base d'une véritable chrétienté européenne. Devant les menaces totalitaires, dans le monde d'aujourd'hui, quelles vous semblent être les chances de ces libertés ?

2e Question :

— Sous prétexte que les patries « diviserait », on invoque parfois la charité pour justifier l'écrasement des nations par des organismes à l'échelle continentale, voire mondiale. L'exemple de la Confédération suisse permet-il de dire qu'il y a opposition entre le patriotisme et l'amour des autres hommes à un niveau géographique supérieur ?

Réponse :

En répondant à votre première question, je réponds en même temps à la seconde.

Toute mon œuvre est consacrée à l'Europe et à la Suisse. Je n'ai cessé de tenir ces deux termes en récurrence. Au premier, j'ai consacré « L'Europe tragique » en 1934, puis de 1944 à 1957, les sept volumes de « Formation de l'Europe », à quoi s'ajoutent « D'où vient l'Allemagne ? », 1939, « Portugal », 1936 et le « XVIIe siècle : France classique et Europe baroque », en 1962.

À la Suisse, j'ai consacré les « Cités et pays suisses », 1914-1920, un ouvrage qui est resté populaire et qui vient d'être réédité, « La Suisse une et diverse » en 1923, « La Démocratie et la Suisse », en 1939, et la trilogie : « Conscience de la Suisse », « Grandeur de la Suisse », « Défense et illustration de l'esprit suisse », 1938-1939. Je viens de compléter ce long effort de prendre conscience de mon pays par une « Histoire suisse » dans laquelle je montre que « la Suisse est en Europe » et comment elle y est.

J'ai relié les deux termes Suisse et Europe dans un volume paru en 1943 et dont le titre indique la méthode, le cheminement : les « Cercles concentriques ».

« La conclusion, non seulement de mon œuvre, mais de ma vie, car j'ai été pendant vingt ans dans les affaires internationales et que, non seulement il n'y a aucune opposition entre les patries et l'Europe, entre le patriotisme et l'euro-péanité, mais que les patries sont la base de l'Europe et que sans elles l'Europe ne serait jamais qu'une abstraction, une idéologie. »

Le dernier tailleur de la vallée

ST-MARTIN — Qui ne connaît pas M. Emile Pralong, le dernier tailleur de St-Martin et certainement de la vallée ?

On l'appelle « Milon », un surnom, ma foi, bien sympathique ! C'est devant trois déçus, dans un restaurant d'Eison, que nous avons fait sa connaissance.

Son métier, il aurait pu l'apprendre dans sa vallée comme tous les tailleurs mais son esprit aventurier devait le conduire jusqu'à la capitale française. Ecoutons-le : — Eison, c'est mon village natal. J'y suis revenu comme vous vous en rendez compte.

« J'ai quitté ma vallée en 1916, sur un coup de tête. J'avais, à l'époque, 25 ans. J'avais, en tout et pour tout, trois francs cinquante en poche. Il fallait faire bonne figure à si grande infortune. Ce qui ne m'empêcha pas tout de même d'arriver à Lyon. Je travaillai pendant quatre ans dans un atelier de confection pour dames et messieurs en qualité de coupeur.

« Préalablement, j'ai suivi des cours à l'école de coupe « Napolitano », à Paris. Nous étions une cinquantaine d'élèves par cours, c'est dire le succès de ce métier à la « Belle Epoque ».

M. Pralong s'arrête un moment de parler. Il me regarde et, conscient qu'il est en train de me raconter sa vie, doit me considérer un peu comme un ami.

De sa voix chaude et sympathique, il poursuit :

« De Lyon, je me rendis à Thonon. C'était en 1920. Je dus me rendre à Evian pour déposer mes papiers mais il me manquait une pièce d'identité et je résolus de me rendre à Sion pour la chercher. Le mal du pays ou quelque chose de semblable me fit songer que je n'avais plus revu mes parents depuis quatre ans. J'avertis alors mon frère de mon heure d'arrivée en gare de Sion.

« Arrivé sur le quai, ce n'est pas mon frère que je rencontrai, mais deux gendarmes. Non, rassurez-vous, ce n'était pas pour m'arrêter. C'était deux amis, Chevrier et Beytrison. Ils m'invitèrent dans un restaurant où ils m'offrirent le souper. Ils me dissuadèrent de repartir et l'un des deux — je ne sais plus lequel — me dit en riant : « Installe-toi par chez nous, je te commande un complet, je serai ton premier client. »



« Ce que je fis. J'ouvris un atelier à Sierre, que j'exploitai pendant six ans.

« En 1940, je revins au village natal. Il manquait d'ouvriers pour travailler le domaine familial.

« Je tronquai donc le ciseau contre la faux et la fourche, mais en hiver, je reprenais mon travail. Les gens de la commune me passaient facilement des commandes.

« J'y suis demeuré. Maintenant encore, il m'arrive de reprendre le travail. »

Ce qu'il faut encore dire, M. Pralong est âgé de 75 ans. Mais cet alerte septuagénaire, au visage buriné par la vie, aux yeux pétillants d'intelligence et même une petite pointe de malice, jouit encore d'une parfaite santé et l'un de ses vœux : revoir Lyon, la France, refaire le voyage des années 20, non plus en pensée, mais une nouvelle fois, dans sa réalité. (Texte et photo al.)

District de Saint-Maurice

Les promotions

BEX (JJ). — La traditionnelle cérémonie des promotions des écoles de Bex a eu lieu samedi après-midi, à la grande salle du Parc. Les élèves s'y sont rendus en cortège sous la conduite de la fanfare des Cadets. Il y eut des allocutions du pasteur, du président de la commission scolaire et d'un représentant de la Municipalité. Le directeur des écoles, M. Hauriet, présenta son rapport, et l'on procéda à la remise des certificats, prix et diplômes. La fanfare des Cadets se produisit.

Cultes à St-Maurice

ST-MAURICE (JJ). — Les cultes à St-Maurice auront lieu au groupe scolaire les mercredis 6 et 20 avril à 20 heures. A Lavey-les-Bains tous les jeudis, culte à l'hôpital à 19 h. 40. Morcles, le 8 avril.

M. et Mme Georges AYMONT-DORMOND ont le plaisir d'annoncer la naissance de leur fils

BERNARD

2 avril 1966
Maletnité
Lausanne
Rue Ancien Stand 6
La Tour-de-Peilz
P 29649 S

MAXIME GORKI

Enfance

21 Tenait le livre sous mon nez, il mettait autour de mon cou son bras fiévreux et moite et pointait son doigt vers les lettres par-dessus mon épaule. Il répandait une forte odeur de vinaigre, de sueur et d'oignon frit et j'étouffais presque. Il s'excitait et vociférait à mon oreille :

— f. g.
Le nom des lettres m'était connu, mais pas les signes qui leur correspondaient : le S ressemblait à un ver, le G à Grigori tout voûté, le R à grand-mère avec moi... Grand-père, lui, avait quelque chose de commun avec chacune des lettres.

Il me fit parcourir longuement l'alphabet, m'interrogeant tantôt dans l'ordre, tantôt au hasard. Il m'avait communiqué son ardeur, j'étais moi aussi en sueur, et je criais à pleine gorge. Cela l'amusait. Il toussait, une main serrée contre sa poitrine, et froissait le livre en criant d'une voix rauque :

— Mère, regarde donc comme il est bien parti ! Ah ! fièvre d'Astrakhan, pourquoi brailles-tu, hein ?

— C'est vous qui hurlez...
Je risais de les voir, lui et grand-mère accoudée à la table, les joues sur les poings, elle nous regardait et

pas les pieds dans la rue, va dans la cour ou au jardin...

J'avais justement envie d'aller dans le jardin. Aussitôt que j'apparaisais au bord du ravin, les gamins me jetaient des pierres et je prenais grand plaisir à leur rendre la pareille.

— Le « belin » est arrivé, criaient-ils dès qu'ils me voyaient et ils s'armaient à la hâte. Tapez-lui dessus !

Je ne savais pas ce qu'était un « belin », aussi le surnom ne m'offensait-il pas. — J'aimerais me défendre seul contre tous et j'étais content de voir qu'une pierre adroitement lancée forçait l'adversaire à battre en retraite et à se cacher dans les buissons. Nous ne mettions dans ces combats aucune méchanceté et ils se terminaient presque toujours bien.

J'apprenais à lire avec facilité. Grand-père me considérait avec une attention accrue et ne me fouettait plus que rarement. Pourtant, à mon avis, j'aurais dû être fouetté plus souvent qu'auparavant. En grandissant, je devenais plus hardi et j'enfreignais bien plus souvent les prescriptions et les ordres de grand-père. Il se contentait de m'injurier avec des gestes de menace. Il me semblait que peut-être, auparavant, il me battait injustement. Je le lui dis un jour.

D'une légère tape au menton, il me fit relever la tête et, clignant de l'œil, me dit d'une voix traînante :

— Quoi ?
Et son rire s'égreña.

— Ah, hérétique ! Est-ce que tu peux savoir combien de fois tu dois être battu ? Qui peut le savoir, sinon moi ? Disparais, file !

Mais aussitôt il me prit par l'épaule

et, me regardant de nouveau dans les yeux, il me demanda :

— C'est de la ruse ou de l'innocence, hein ?

— Je ne sais pas...

— Tu ne sais pas ? Eh bien ! je vais te dire : sois rusé, ça vaut mieux ; l'innocence et la bêtise, c'est tout comme, tu comprends ? Le mouton est innocent, souviens-toi de cela ! Allons, va t'amuser.

Bientôt, je sus épeler le Psautier. Le soir, après le thé, je devais lire un psaume :

— b, i, e, a, bien, h, e, u, r, e, u, x, heureux, bienheureux, prononçais-je en suivant sur la page avec la règle. L'ennui me gagnait et je demandais :

— Le bienheureux, c'est l'oncle Iakov ?

— Je vais te donner une tape, tu comprendras qui c'est, le bienheureux ! grommelait grand-père en colère. Mais je sentais qu'il se fâchait seulement par habitude, pour le principe. Je ne me trompais pas ; au bout d'un moment, il ne pensait déjà plus à moi :

— Hum ! Oui, pour le jeu et les chants, c'est le roi David, mais pour les œuvres, c'est Absalon, le venimeux !... Faiseur de cantiques, assembleur de mots, bouffon... Ah, vous autres ! « Ils sautaient, agitant gaie-ment leurs jambes. Mais irez-vous loin en sautant ? Voilà la question, irez-vous loin ? »

Je cessais de lire et je prêtai l'oreille, examinant son visage renfrogné et soucieux. Ses yeux plissés regardaient au loin sans me voir, pleins de chaleur et de tristesse. Je savais alors que grand-père s'adouçissait,

qu'il avait perdu sa sévérité habituelle. Il tambourinait sur la table de ses doigts fins. Ses ongles teints luisaient et ses sourcils dorés frémissaient.

— Grand-père ?

— Hein ?

— Racontez-moi quelque chose.

— Tu ferais mieux de lire, paresseux, grognait-il en se frottant les yeux comme s'il se réveillait. Tu aimes mieux les histoires que le Psautier...

Je le soupçonnais d'avoir la même préférence. Le Psautier, il le connaissait presque entièrement par cœur, car il avait fait vœu d'en lire une strophe à haute voix tous les soirs avant de s'endormir, comme les sacristains lisent le livre d'Heures à l'église.

J'insistais et le vieillard, radouci, finissait par céder.

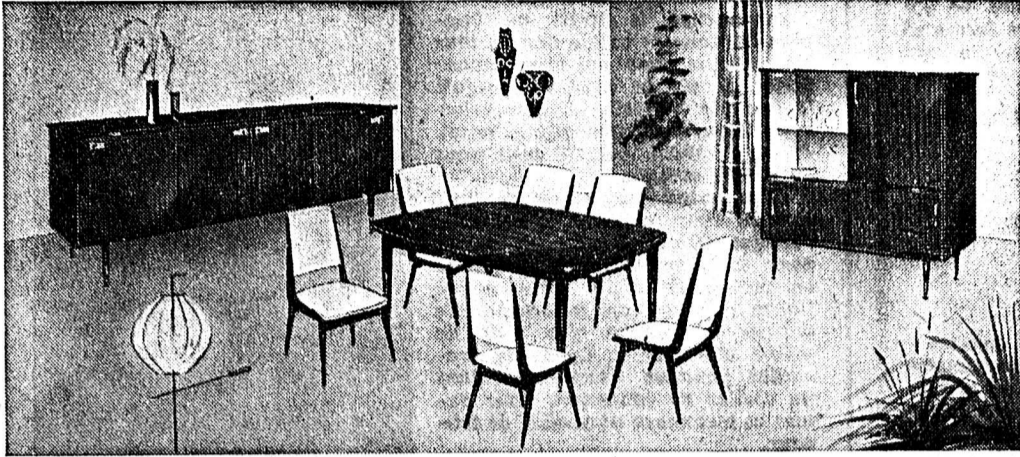
— Eh bien ! soit ! Le Psautier, tu l'auras toujours avec toi, tandis que moi, je devrai bientôt affronter le jugement de Dieu...

Il se rejetait en arrière dans son vieux fauteuil, s'appuyait tout contre le dossier brodé de soie et s'y enfonçait de plus en plus. La tête relevée, les yeux au plafond, l'air doux et pensif, il me racontait des histoires du temps passé. Il me parlait de son père : un jour, des brigands étaient venus à Balakna pour piller le marchand Zaïev. Mon bisaïeul s'était précipité pour sonner le tocsin. Les brigands l'avaient rattrapé, mis en pièces avec leurs sabres et précipité dans le vide du haut du clocher.

(à suivre)

UNE NOUVEAUTE SENSATIONNELLE

UN PRIX SPECIALEMENT AVANTAGEUX



Salle à manger de grande classe, teinte palissandre, exécution de luxe avec un prix « Bûcheron »; composée de : 1 dressoir anglais, 1 vitrine avec bar, 1 table allongée et 6 chaises rembourrées et recouvertes de stamoid blanc.

2290.-

COMPLETE, LES 9 PIECES FRANCO DOMICILE POUR Fr.



Les meubles de qualité à des prix inespérés s'achètent aux Grands Magasins d'Ameublements

SION

50, Place du Midi
Tél. 2 55 43

Direction : Devaud Fils

Profitez du printemps

pour faire recouvrir vos ensembles rembourrés
Fourniture et pose de rideaux et moquette
à des conditions très avantageuses.

Demandez-nous un devis sans engagement

FACILITES DE PAIEMENT

SERVICE D'ECHANGE

Offres et demandes d'emplois

ON CHERCHE

**sommelière
ou sommelier
et un cuisinier**

Entrée de suite jusqu'à fin sept.
Hôtel « Le City » - St-Gingolph
Tél. (021) 60 61 65 P 29550 S

HOTEL TERMINUS - SIERRE
cherche

apprenti - cuisinier

Tél. (027) 5 04 95 P 29656 S

ON CHERCHE

sommelière

Débutante acceptée.
Entrée immédiate.

Tél. (027) 2 51 12 P 29610 S

AGENCE VAUXHALL - BMW -
BEDFORD - OLDSMOBILE cher-
che

vendeur

Fixe - Commission.
Voiture à disposition.

Faire offre ou s'adresser direc-
tement à Neuwerth & Laitton -
1917 Ardon - Tél. (027) 8 17 84

P 363 S

ON CHERCHE

**un commis
de cuisine**

Bons gains, nourri, logé, entrée
tout de suite.

Offres Rôtisserie du Café de Pa-
ris - Villeneuve.
Tél. (021) 60 10 04 P 98652 L

CAFE DE LA POSTE, BRAMOIS
cherche

sommelière

Débutante acceptée.

Tél. (027) 2 47 87 P 29555 S

ON DEMANDE un

apprenti - carreleur

Fournier Arthur, Carrelages, 1961
Coor - Nendaz.
Tél. (027) 4 52 31 P 29612 S

VERBIER

ON CHERCHE

femme de ménage

à l'année.

Tél. (026) 7 18 29 (heures des
repas). P 29564 S

ON CHERCHE gentille

jeune fille

pour aider au ménage et à l'of-
fice. Congés réguliers. Bon sa-
laire.

Mme Pache, Café des Alpes -
1861 CORBEYRIER S. YVORNE -
Tél. (025) 2 28 39 P 29650 S

ON CHERCHE

femme de ménage

1 - 2 matinées par semaine.
Quartier ouest.

Tél. (027) 2 53 54 P 771 S

NOUS CHERCHONS, pour en-
trée de suite ou date à convenir,

jeune fille

libérée des écoles, pour aider
au commerce et au ménage.
(Kiosque - station-service, évent.
bureau). Pas de gros travaux.
Nourrie, logée, vie de famille.
Jolie chambre, bon salaire.

S'adr.: Famille Jean Rey, Ga-
rage des Nations - Sion.
Tél. (027) 2 36 17 P 372 S

Pour notre service des commandes nous en-
geons

une téléphoniste bilingue

(français - allemand)
au courant de la branche alimentaire.

bonne vendeuse

ayant quelques connaissances des travaux de
bureau trouverait place stable.

Semaine de 5 jours.

Faire offres à la maison Deslarzes & Vernay
S.A., Denrées coloniales en gros - Sion.

P 291 S

ENTREPRISE DE SION engagerait

UNE EMPLOYEE DE BUREAU

possédant certificat de fin d'apprentissage ou
diplôme d'école de commerce.

Entrée immédiate ou date à convenir.

Place bien rétribuée, ambiance de travail
gréable. Semaine de 5 jours.

Faire offre manuscrite avec photo et curricu-
lum vitae sous chiffre PB 29665 à Publicitas,
1951 Sion.

CHERCHE, pour entrée immédiate ou à con-
venir,

un FERBLANTIER

et
un APPAREILLEUR

Bon salaire à personne capable.

T. Bornei, Chernex s. Montreux.
Tél. (021) 61 39 18 P 29474 S

NOUS ENGAGEONS, entrée à convenir,

UNE APPRENTIE DE BUREAU

Nous garantissons une formation complète
avec tous les avantages sociaux des grands
magasins.

Faire offres écrites sous chiffre PB 51659 à
Publicitas - 1951 Sion.

Offres et demandes d'emplois

CHEF DE VENTE

Nous offrons :

- situation stable,
- gain très intéressant,
- travail agréable.

Nous demandons :

- expérience auprès de la clientèle parti-
culière,
- entregent, talents de vendeur et d'orga-
nisation.

Faire offres écrites avec photo et curriculum
vitae sous chiffre PB 29607 à Publicitas, 1951
Sion.

IMPORTANTE USINE de bas et survêtements
cherche

PERSONNEL FEMININ

habile et consciencieux, de nationalité suisse.
Les candidates capables auront la possibilité
d'accéder rapidement à un poste intéressant
et bien rétribué.

Appartement à disposition à proximité de l'u-
sine.

Prendre contact avec le service du personnel
de

IRIL-S.A., Renens, av. du Temple 5.

P 870 L

Votre place actuelle vous plaît-elle ou ne la
gardez-vous que par peur de changer ?
Avez-vous la situation que peuvent obtenir
vos capacités avec un peu d'audace ?

JEUNES HOMMES

désirant un travail indépendant, varié, peu-
vent se créer une situation de premier plan
dans les services extérieurs d'une entreprise
internationale en plein développement.

Toute offre sera prise en considération.

Vous serez convoqués, vous passerez un test !
I serez conseillés par notre spécialiste.

Faire offres écrites sous chiffre PB 51667 à
Publicitas, 1951 Sion.

ON CHERCHE

**aide-magasinier -
serviceman**

Bon salaire, avantages sociaux.
Entrée de suite ou date à con-
venir. Débutant accepté.

S'adresser au Garage Moderne,
1950 Sion.

P 371 S

ON ENGAGE pour le 15 avril
un bon

coiffeur messieurs

Tél. (025) 3 64 35 P 29655 S

CHERCHONS

**magasinier
ou aide-magasinier**

Connaissances de l'allemand dé-
sirées.

Faire offres écrites sous chiffres
PB 29616 à Publicitas, 1951 Sion.

ANGLETERRE - Cherchons

jeune fille

au pair pour famille connue. -
Garde d'un enfant.

Pour tous renseignements :
Tél. (027) 2 53 54 P 771 S

ON ENGAGERAIT
de suite ou à convenir

2 bons tôliers

CARROSSERIE MODERNE
Sion - Brig - Tél. (027) 2 49 21

P 29522 S

ON CHERCHE une

jeune fille

pour aider dans un commerce.

Faire offres écrites sous chiffres
PB 29657 à Publicitas, 1951 Sion.

Nous cherchons
une

sommelière

Débutante accep-
tée, vie de famille.
Bons gains assurés.
S'adresser au Café
de Saxon.

Tél. (026) 6 23 22
P 29671 S

Café-Restaurant de
l'Union, à Sion,
cherche une

sommelière

Bon gain, congés
et horaire réguliers.

Tél. (027) 2 15 26
P 29563 S

JE CHERCHE

jeune fille

pour aider au ser-
vice du café.
Très bon gain.

Tél. (027) 8 18 91
(heures des repas).
P 29618 S

**Employé
de bureau**

comptable, 50 ans,
cherche place. Li-
bre de suite.

Ecrire sous chiffres
PB 29577 à Publi-
citas - 1951 Sion.

Serveuse

connaissant les 2
services est deman-
dée. Bon gain, en-
trée le 15 avril 66.

Channe Valaisanne
à Crans.

Tél. 7.12 58.

P 29527 S

ON CHERCHE

**apprentie
vendeuse**

Magasin de tabacs
et de souvenirs.

Ecrire sous chiffres
PB 29525 à Publi-
citas - 1951 Sion.



BOIS HOMOGENE SA

St-Maurice

ENGAGE quelques jeunes et dynamiques

MANOEUVRES

pour être formés comme conducteurs de ma-
chines de sa nouvelle chaîne de fabrication.

Occupation stable et à l'intérieur. Travail à
l'équipe. Entrée immédiate ou à convenir.

P 556 S

Martigny et les Dranses

QUELQUES ASPECTS DE LA GESTION COMMUNALE EVOQUES LORS DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1965 ou une année de fusion

MARTIGNY. — L'assemblée primaire de Martigny vient d'être convoquée pour prendre connaissance de la gestion communale. Il appartient au secrétaire, M. Marc Moret, de donner lecture des comptes pour la période de 1965. Nous en donnons ci-après un résumé complet.

Nous insisterons davantage sur le commentaire et les explications faits par le président du Grand Martigny, M. Edouard Morand.

Comptes

COMPTE ORDINAIRE		
	Dépenses	Recettes
Administration générale	1 536 239,—	4 077 669,84
Instruction publique	884 134,65	42 889,—
Police	223 464,76	63 349,80
Edilité et urbanisme	1 976 634,30	524 008,65
Travaux publics	1 215 746,35	33 756,45
Agriculture et forêts	18 227,50	12 290,50
	5 854 456,56	4 753 964,24
Excédent de dépenses		1 100 482,32
COMPTE EXTRAORDINAIRE		
Excédent de dépenses du compte ordinaire	1 100 482,32	
Diminution de la dette publique (amortissements financiers)		172 431,95
Amortissements comptables :		
— sur mobilier	1,—	
— sur piscine	14 080,85	
— sur nouveau bâtiment d'école (acomptes reçus de l'Etat en 1965)	220 000,—	
Augmentation des immobilisations :		
— versé pour nouveau bâtiment d'école		228 672,—
— achat de terrains industriels		56 670,—
— achat du terrain de la Maladière (acompte)		765 000,—
Diminution des immobilisations, vente de terrains divers	39 456,—	
	1 373 920,17	1 222 773,95
Excédent de dépenses		151 146,22

Rapport présidentiel

Dans son rapport, le président, M. Edouard Morand, rappelle aux citoyens que l'année 1965 a été marquée par un événement unique, puisque c'est la première année d'existence de Martigny agrandi par la fusion des communes de Martigny-Ville et Martigny-Bourg. Le président fait mention, dans son exposé, que le conseil issu des élections de décembre 1964, en face de la situation nouvelle, dut, en tout premier lieu, s'employer à des tâches d'organisation, notamment à l'engagement de nouveaux employés.

En effet, la commune étant plus grande et les tâches administratives allant en s'amplifiant, il n'était plus possible de cheminer avec l'armature ancienne.

En gros, l'administration communale a été subdivisée en cinq services principaux, soit : le secrétariat, la caisse, les services techniques, les écoles et les services industriels. Le secrétariat a lui-même deux sous-services importants qui sont le service des contributions et la police.

Les services industriels se subdivisent eux-mêmes en trois sous-services qui sont le service électrique, le service des eaux et le service administratif. C'est tout dernièrement que les services industriels ont été réorganisés à la suite des décès successifs de MM. Georges Moulin et Adrien Métral.

Le président rendit ici hommage à ces deux collaborateurs trop tôt disparus et qui ont rendu des services éminents à la commune durant de longues années. La population regrettera longtemps encore la mort de ces deux personnalités attachantes et éminemment dévouées à la chose publique.

Le VeloSoleX 1966 vous donnera ce plaisir de conduire et cette sécurité que vous cherchez. Ses reprises nerveuses, sa réserve de puissance vous étonneront. Essayez-le, il est sensationnel !

P 4918 X

Pour occuper les postes des différents services créés, ont été engagés, M. Gilbert Guex, ancien secrétaire communal de Martigny-Bourg, comme chef des contributions, allégeant le secrétariat actuel, M. Marc Moret, de cette tâche ; M. Willy Fellay, comme chef des services techniques. Quant à M. Denis Puipe qui s'était démis de sa fonction de vice-président de la commune de Martigny-Ville, il s'est vu confier la direction des écoles. Il a, en outre, été adjoint à M. Henri Besse, qui a vu son volume d'affaires considérablement s'accroître, M. René Pierroz.

Le corps des agents de police a été augmenté de trois unités par l'engagement de MM. Hermann Delavy, Edgar Pillet et Robert Jansen.

Aux services industriels, la direction générale a été confiée à M. Willy Carron qui continue également à diriger la Société électrique de Martigny-Bourg. En outre, le service d'électricité a été confié à M. Gilbert Primaz, le service des eaux à M. Adrien Gay-Crosier et le service administratif à M. Michel Rausis, licencié en sciences commerciales.

Il a été procédé également à l'engagement de deux ouvriers au service électrique, soit MM. Schneider et Sarasin tandis que des engagements nouveaux se sont également effectués à la voirie où l'on a dû enregistrer quelques départs.

Mlle Huguette Girard reste à notre service au secrétariat et Mlle Françoise Bourgeois à celui des services industriels.

Et M. Morand poursuit : « Peut-être trouvera-t-on dans l'opinion publique que nous faisons de l'enflure administrative. Il faut cependant se rendre compte que nous avons eu un mouvement de fonds de plus de cinq millions de francs, que, par la fusion, le nombre des habitants a augmenté de 50 % et que nous serions inférieurs à notre tâche si nous ne nous adaptions pas à ces circonstances. »

En ce qui concerne les effets proprement dits de la fusion, il a toujours été entendu que ceux-ci se feraient sentir à longue échéance. Néanmoins, on peut annoncer à l'actif de cette innovation une coordination dans le développement général de la cité de Martigny et une plus grande rapidité dans les décisions vu qu'au préalable beaucoup de décisions se discutaient déjà en commun, mais avec les ennuis qui résultaient des débats préalables dans deux conseils différents.

Il semble, dans l'ensemble, que tant au Bourg qu'en Ville, on se réjouit de la solution choisie par la grande majorité du peuple. Les habitants de l'ancienne commune de Martigny-Bg, malgré l'amertume qu'ont pu laisser les résultats des élections, ont pu constater que l'administration servait l'ensemble des intérêts de tous les quartiers de la nouvelle commune et qu'il n'y a pas de discrimination quelconque. Ce qui a été entrepris dans le domaine des constructions publiques notamment, le prouve en tout cas.

On rencontre encore ici et là une certaine nostalgie à voir une maison communale abandonnée à la grande rue du Bourg, mais, finalement, c'est le traitement que connaît chaque administré qui est déterminant pour juger de la question. On entend parfois aussi regretter une certaine concentration économique sur le quartier de la Ville, mais il faut bien convenir que celle-ci s'était déjà amorcée bien avant la fusion et qu'elle est la conséquence inévitable de la géographie martignonnaise et des initiatives qui n'ont pas été prises ici et là. Ces initiatives dépendent de la volonté des privés. En revanche, il y a une recrudescence de demandes de constructions dans le quartier des Epeney (ancien Bourg) depuis la fusion.

Les recettes

Les recettes fiscales se sont élevées au total à 3 800 000 francs et les recettes nettes à 3 350 000 francs environ si l'on déduit les bonifications sociales, le remboursement de l'impôt ouvrier, le montant versé pour la péréquation financière et quelques ristournes d'impôts. L'augmentation est de 15 % sur l'ensemble, mais de 33 % pour l'impôt sur les personnes physiques.

Ces résultats inespérés sont la conséquence non pas d'une modification de la législation fiscale qui est restée la même, mais d'une augmentation générale des revenus des personnes physiques avec le système de la progression froide dont on parle beaucoup en ce moment. En effet, toute augmentation de revenus entraîne une augmentation non pas proportionnelle, mais progressive de l'impôt vu que le contribuable qui voit son gain augmenter change d'échelle. Aussi longtemps que la loi sera ce qu'elle est, il en sera ainsi.

Faut-il en tenir compte et baisser le coefficient de l'impôt ? Le Conseil ne

le pense pas car il faut faire face à des dépenses accrues.

A noter en passant que les contribuables domiciliés sur l'ancien territoire de Martigny-Bourg auraient payé sans la fusion des bordereaux d'impôts de 10 % plus élevés que ceux qu'ils ont payés dans la nouvelle commune. Certains contribuables de ce quartier, qui ont payé des impôts supérieurs à ceux de l'année dernière, ont conclu à tort que cela était une conséquence de la fusion. En fait, ils doivent remarquer que l'augmentation est simplement une conséquence de l'amélioration de leurs revenus qui a entraîné une majoration de l'impôt supérieure au 10 % d'amélioration enregistré par le fait de la fusion.

En ce qui concerne les impôts, voici comment se présente la pyramide fiscale :

Catégorie des contribuables	Nombre des contribuables
Ont payé l'impôt jusqu'à 9 fr.	40
de 9 à 100 francs	530
de 100 à 200 francs	743
de 200 à 300 francs	662
de 300 à 500 francs	581
de 500 à 1000 francs	493
de 1000 à 2000 francs	222
de 2000 à 3000 francs	106
de 3000 à 4000 francs	31
de 4000 à 5000 francs	22
de 5000 à 6000 francs	23
de 6000 à 7000 francs	17
de 7000 à 8000 francs	8
de 8000 à 9000 francs	5
de 9000 à 10 000 francs	3
de 10 000 à 20 000 francs	14
au-dessus de 20 000 francs	6

Cela revient à dire, par exemple, que 129 contribuables paient plus de 3000 francs d'impôts soit le 34,53 % des impôts totaux et que 235 contribuables paient 2000 à 3000 francs d'impôts, soit le 44,48 % des impôts totaux.

En ce qui concerne les recettes, à signaler encore que les comptes sont influencés par des ventes de terrains pour 81 856 francs et par un montant de 225 690 francs concernant le subsidie cantonal à la construction de la maison d'école. A souligner également les participations aux égouts pour 96 000 francs et les recettes d'abattage de bétail par 42 000 francs.

Au chapitre des dépenses, le président parla notamment de l'administration générale, de l'Instruction publique, de la police, des terrains, des bâtiments, des travaux publics, des services industriels, etc., autant de chapitres sur lesquels nous reviendrons dans une de nos prochaines éditions.

M. S.

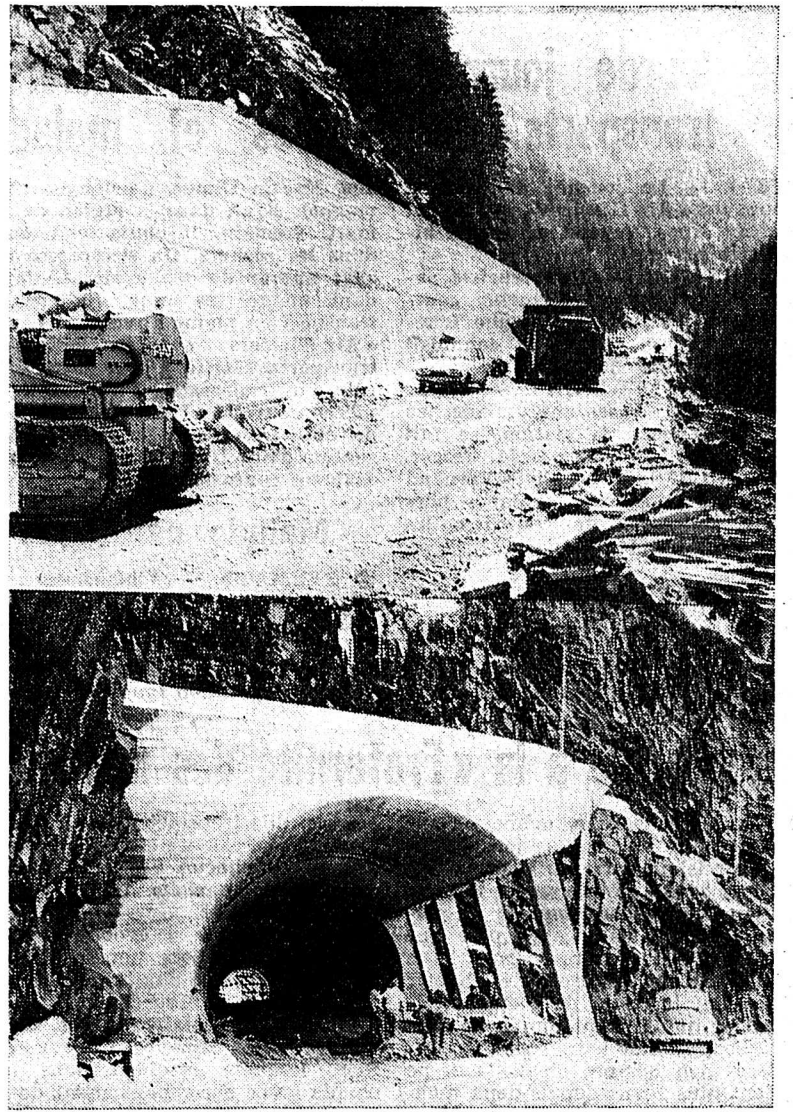
Concert de la « Liberté »

FULLY (Tz). — Dimanche soir, la fanfare « La Liberté » a donné son concert annuel. La salle était comble lorsque M. Marius Maret, directeur, lève sa baguette et donne le départ à ses musiciens pour une introduction pour cuivres des plus brillantes. M. Edmond Bender s'adresse ensuite au nombreux public accouru parmi lequel nous avons remarqué M. Arthur Bender, conseiller d'Etat et son épouse. Après quelques paroles de bienvenue, il rappelle la mémoire des morts de la société et spécialement celle de M. Edouard Bruchez récemment décédé. Il remercie le directeur et le sous-directeur, M. Alain Roduit, et une belle corbeille de fleurs leur est offerte par de gracieuses jeunes filles. Il remet à M. Emile Gaillard une channe dédicacée pour trente ans d'activité. MM. Raymond Bruchez, Clovis Roduit, Hermann Bosen et Robert Maret se voient également félicités pour leurs 20 ans de persévérance et de fidélité dans « La Liberté ». Des disques ont été remis à sept membres qui n'ont pas manqué de répétitions et à M. Vincent Carron qui se dévoue pour l'Instruction des jeunes.

Le concert se poursuit avec « Vieux Camarade » inscrit au programme en hommage aux anciens de la société qui l'ont maintes fois joué. « Orphée aux Enfers » fait ressortir les qualités de solistes de M. Marcel Vouilloz à la clarinette et M. Clovis Roduit au petit bugle. Cette œuvre nous a charmés par ses accents mélodieux. Paso-doble, marches, galop, une moderne sélection de M. Leemann, firent passer d'agréables moments aux mélomanes et amis de cette fanfare. Toutes les œuvres étaient commentées de façon fort plaisante par M. Maret qui plait par son dynamisme de bon aloi et également dans sa direction toute de souplesse qui se retrouve même dans les marches.

Un sketch intitulé « Les Bottes » et qui fit bien rire toute la salle terminait cette soirée des plus réussies. Il est entendu que le verre de l'amitié ne fut pas oublié et musiciens et invités se retrouvèrent à l'issue du concert pour fraterniser autour d'un bon verre de Fendant.

Le tunnel de Tête-Noire sera bientôt ouvert



Nos photos : la nouvelle route qui comprend d'importants murs de protection côté sud du tunnel et (dessous) l'entrée nord du tunnel Tête-Noire.

Le nouveau tunnel de Tête-Noire, reliant la Suisse à la France par le col de la Forclaz sera ouvert au début de l'été si les conditions atmosphériques le permettent. Cet ouvrage, d'une longueur de 183 m. situé sur le tronçon Trient - Châtelard, remplace celui édifié en 1836. Il évitera aux automobilistes la route actuelle, sinueuse et dangereuse de cette importante artère alpestre internationale.

Accident mortel entre Charrat et Martigny

Le nommé Gay Georges de Charrat circulait de Martigny en direction de Charrat. Il était suivi par la camionnette conduite par M. Renaud Paul-André de Prilly-Lausanne. A un moment donné, celui-ci entreprit le dépassement de la voiture. Au même moment, une voiture genevoise, conduite par M. Dettadeo Gregorio, qui venait en sens inverse, entreprit également un dépassement.

Les voitures Dettadeo et Renaud entrèrent en collision sur le milieu de la chaussée. Par la suite, la voiture Dettadeo s'est rabattue sur la droite et heurta la voiture française qu'elle venait de dépasser. Cette voiture conduite

par Fachin Renato, ressortissant italien, domicilié en France et occupée par Mme Rosati Emilia et son fils Giovanni, est sortie de la route et s'est renversée dans le talus. Le conducteur et les occupants de cette dernière voiture, tous grièvement blessés, ont été transportés à l'hôpital de Martigny par l'ambulance Chappot. Rosati Giovanni, né le 25 janvier 1953, domicilié à Creil, 56, rue Voltaire, Oise (Fr), est décédé vers 1830 à l'hôpital.

Mme Rosati Emilia, née le 11 septembre 1932, même adresse que ci-dessus, est grièvement blessé, ainsi que M. Fachin Renato, né le 5 janvier 1918.

Statistique paroissiale

LE CHABLE (Ms) — Voici la statistique de la paroisse de Bagnes :

BAPTEMES — Béatrice Louise Bruchez, de Maurice et de Marguerite Fellay, de Lourtier ; Didier Maret, de Léon et d'Odette Bruchez, de Lourtier ; Catherine Marie Louise Filliez, de Jean et de Gabrielle Ballifard, de Bruson ; Cédric Joseph Bruchez, d'Alexis et de Michèle Fellay, de Villette ; Béatrice Marie Anaïs Masson, de Georges et de Colette Luisier, de Sarreyer ; Roland Maurice Péli-sier, de Roger et de Simone Deléglise, de Villette.

DECES — François Nicollier, du Cotterg, né le 26 février 1886 ; Berthe Cartier, de Lussignan, France, décédée à la Providence, née le 13 septembre 1891.

Sous la terre

SAILLON (Ry). — Trois jeunes Valaisans sont en train de vivre ces jours une aventure peu banale dans les célèbres grottes du Poteux, au-dessus des carrières de Saillon. Ces trois spéléologues, en effet, MM. Thomas Kaiser, Alain Chappex et son frère Florian n'ont plus reparu à la lumière depuis samedi dernier, date à laquelle ils s'engouffrèrent dans la montagne.

Ils emportèrent avec eux plus de 250 kgs de matériel divers et des provisions pour plus d'une semaine. Leur intention est de connaître certes la grande aventure souterraine, mais également par la même occasion de tenter de dresser des croquis topographiques des grottes du Poteux.

Un fil téléphonique les relie à la surface de la terre.

Le trio se trouvait hier soir à plus de 170 mètres à l'intérieur de la montagne et tout semblait aller pour le mieux.

« Echo des Follatères »

FULLY (Tz). — C'est dimanche prochain, jour de Pâques, que le Chœur mixte de Branson donnera son concert annuel. « La Cécilia » prètera son concours à cette soirée. L'« Echo » que dirige M. Fernand Delaloye a mis au point un programme de choix qui réjouira tous ses amis. En complément de programme, se produiront : Lilliane et Olga, maillot jaune de la chanson et l'orchestre « Les Elites ».

Après un concours canin

MARTIGNY (Ms) — Comme nous l'avions annoncé, dimanche passé à eu lieu, à Martigny, le concours canin, concours organisé par le Club cynophile martignonnais. Nous vous donnons, ci-après, les résultats de ce concours.

Classe A : 1. Maurice Gavillet, Monthey, 240 points ; 2. Charles Melden, Martigny, 231 ; 3. Célien Bertuchoz, Martigny, 231 ; 4. Jean-Claude Perdrisat, Sion, 203 ; 5. Edouard Clivaz, Martigny, 169 ; 6. Aloïs Bunter, Sion, 154.

Classe I : 1. Willy Binder, Martigny, 374 points ; 2. Robert Gay, Martigny, 370 ; 3. Clément Raymond, Vevey, 344 ; 4. Joseph Descartes, Monthey, 336 ; 5. Charles Balmaç, Sion, 335.

Classe II : 1. Marcel Thomas, Martigny, 562 points ; 2. Pierrot Brambilla, Sion, 542 ; 3. Roger Monnard, Vevey, 487.

Classe III : 1. Carlo Balzacchi, Sion, 581 ; 2. Gabella Aimone, Lugano, 579 ; 3. Emile Rielle, Sion, 577 ; 4. Maurice Ruffiner, Vevey, 557 ; 5. Walter Schmid, Vevey, 556 ; 6. Flavio Vicari, Lugano, 547.

Classe sanitaire III : Angelo Simoni, 382 points.

Les challenges ont été remportés par MM. Marcel Thomas, Maurice Carrupt et Carlo Balzacchi.

Sion et la région

Une lourde journée pour « Air-Glaciers » Six transports de blessés et malades

(FAV). — La journée de hier, la compagnie « Air-Glaciers » ne connut point de repos. Voyons un peu le bilan de ce jour :

● **MARTIGNY.** — Une touriste séjournant à la cabane Chanriou, souffrant d'une fracture de la jambe. L'hélicoptère de M. Geiger la conduisit jusqu'à l'hôpital de Martigny.

● **LOECHE-LES-BAINS.** — Mme Erika Mann, se sentant malade, en villégiature dans la station, se fait piloter jusqu'à Zurich par M. Geiger.

● **LES ALPES.** — Le pilote Fernand Martignoni transporta quelques personnes désireuses de connaître les joies du ski sur les glaciers.

ans, Martin Ulmer, d'Erlangen (Allemagne), skiait dans la région de Zermatt. Soudain, il chuta violemment dans les rochers. On s'empressa aussitôt autour du jeune blessé. Cependant, malgré les soins prodigués, un transport en plaine s'avéra nécessaire. « Air-Glaciers », avec son hélicoptère, transporta Martin Ulmer jusqu'à l'école d'infirmières de Viège. Aux dernières nouvelles, l'état du jeune homme était très grave. En effet, le blessé souffre d'une fracture du crâne et de diverses contusions.

Malade cardiaque

● **ZERMATT.** — L'hélicoptère, qui avait pris en charge le jeune Allemand, prit également à son bord un hôte de Zermatt souffrant de déficience cardiaque. Son état nécessita une hospitalisation immédiate.

Grave chute dans les rochers

● **ZERMATT (Er).** — Hier après-midi, un jeune Allemand, âgé de 13

Joie pascale à la « Fraternité des malades »

Il est certes permis, même recommandable d'extérioriser sa joie, d'anticiper en quelque sorte sur la prochaine fête de Pâques. D'ailleurs la joie est synonyme de résurrection. Et les malades, infirmes, handicapés plus que n'importe qui d'autre parmi leurs semblables, ont le droit de chanter allégrement le chant de Pâques.

C'est ce qu'ils firent dimanche dernier à l'occasion de leur rencontre coutumière. Bon nombre d'entre eux ne s'étaient plus revus depuis deux mois. Et l'absence pèse à la longue. C'est dire, en peu de mots combien ces rencontres de fraternité sont bienfaites pour toute l'équipe. Il ne viendrait à l'idée de personne de les supprimer...

Si une cinquantaine de malades ont retourné le bulletin d'inscription, ils étaient bien une centaine au rendez-vous. De Fribourg nous étaient venus Jacqueline Latel, secrétaire internationale des FCM, et Jean Raaflaub, le cher rédacteur du « Oui » romand. L'un et l'autre furent chaleureusement accueillis et le beau sourire du premier printemps les a conquis.

Dans son allocution, Jacqueline a dit la raison des fraternités vivantes.

actives. Elle transmet le salut des fraternités de Fribourg et de Lausanne et souhaite à chacun des fêtes pascales sereines en parfaite union avec le Christ ressuscité.

Angelo Barras a évoqué le futur foyer d'accueil pour handicapés dont l'initiative est due aux brancardiers du Valais à ND de Lourdes.

La partie récréative a été animée par les frères capucins du couvent de Sion, lesquels excellent dans leurs chants (avec accompagnement de guitare svpl.) et leurs pitreries qui font crouler l'assistance de rire. Danièle Salamin n'a point oublié ses poésies pleines de charme et de fraîcheur. Qu'elle continue!

Bien sûr, il y eut la messe et le sermon par l'abbé Enard, qui sait dire aux malades les paroles de réconfort qu'ils attendent chaque fois de leur Père.

Et autour de tables égayées de fleurs printanières et d'un petit nid pascal, ce fut le goûter traditionnel. Un bel après-midi vraiment, pour lequel il convient de remercier l'équipe des responsables œuvrant la main dans la main.

Retour des vacances

SION (FAV) — Voilà bientôt dix jours que le printemps s'est installé chez nous et bien installé.

Avec le retour de la chaleur, des beaux jours, c'est également celui des vacances.

Pâques est là dans quelques jours et les stations petites et grandes connaissent une intense animation bien dans le ton des vacances. La plupart des chalets sont déjà occupés ou le seront d'ici quelques jours et les hôtels connaissent une occupation réjouissante.

Partout, la pratique du ski est encore possible surtout le matin. Les moyens de remontées mécaniques fonctionneront encore plusieurs semaines dans la plupart des stations.

Concert annuel

BRAMOIS (PG). — Comme le veut une tradition bien instaurée, la fanfare « La Laurentia » de Bramois donnera son concert annuel dimanche 10 avril, jour de Pâques dans la salle de gymnastique, à 20 h. 15.

Présidée par M. Dubuis Henri et dirigée par M. H. Bocherens, elle exécutera le programme suivant :

Pour la Suisse, marche (Blankenbourg) ; Scherzando, ouverture (Majo) ; Les Patineurs, valse (Waldteufel) ; Production de tambour ; J.-P. Panchard, J.-L. Maret ; Danses hongroises Nos 5 et 6 (Brahms) ; Entracte (tirage de la loterie) Blaze Ayaw, two step (Holzmann) ; Trumpet fiesta, solistes, Joseph et Robert Willy (Phillips) ; Mixed Pickles, sélection moderne (Lee-mann) ; Rimbazzello, boogie-woogie (Abel) ; Tiger Rag, Dixieland (Yoder)

Rendez-vous des 20 ans

NAX (Fe). — Un manifeste bien sympathique vient d'être adressé à tous les 20 ans de la commune de Nax.

Ce dernier leur rappelle les souvenirs qui les ont vus grandir ensemble.

Aussi pour les perpétuer, il les prie bien cordialement de se réunir le dimanche 16 avril et marquer de la sorte cette étape de leur vie.

Ski-Club Mont-Noble

NAX (Fe). — Cédant à une tradition bien établie, le Ski-Club Mont-Noble à Nax, avait quitté le plateau dimanche, pour se rendre sur les hauteurs du Super-St-Bernard.

Entraînés par l'enthousiasme des animateurs de la section tourisme, les participants rentrèrent enchantés de leur escapade.

Nos écoles de recrues à Sion

Nos journaux nous signalent régulièrement — cela intéresse tout bon Sédunois — le passage dans notre cité de sociétés étrangères, de comités ou de commissions plus importants, de groupes d'étude, etc.

Dans cet ordre d'idées, le public note avec plaisir la présence dans nos murs des écoles d'artillerie. Depuis une quarantaine d'années déjà, elles ont établi leurs quartiers à Sion, et à chaque début d'école, la ville s'anime et l'on reparle de nos soldats.

Cette présence, toujours renouvelée, dans une ville retirée comme la nôtre (à quand l'ouverture du Rawyl?), n'est pas sans intérêt pour le commerce de la place. Elle est plus importante encore pour le développement touristique de notre canton. La plupart des officiers et des recrues nous arrivent de la Suisse alémanique et découvrent

Lignes de démarcation

PONT-DE-LA-MORGE (FAV) — Ainsi que chaque année, à pareille époque, des ouvriers spécialisés sont occupés à retracer les lignes de démarcation sur la chaussée.

L'hiver exceptionnellement humide que nous avons connu les avait complètement effacées et cette situation peut parfois être à l'origine d'un accident.

Hier, les ouvriers les rafraichissaient sur le tronçon de la route cantonale, entre Pont-de-la-Morge et Vétroz.

Concert de la fanfare Alusuisse

BRAMOIS. — Dimanche dernier, dans la halle de gymnastique, la fanfare « Alusuisse » de Chippis, a donné, sous la direction de M. Emile Berton, un concert très réussi en faveur de la rénovation de l'église de Bramois.

M. le curé Fournier, au nom de la paroisse, remercia la société pour la contribution généreuse qu'elle apportait à la rénovation de l'église et souligna le mérite de tous les musiciens qui n'avaient pas craint de consacrer leur soirée à une si noble cause. En résumé, ce fut une soirée agréable durant laquelle chacun put apprécier les hautes qualités techniques et musicales de cette attachante formation. PO.

Le Dr Repond à la TV

Ce soir, dans l'émission « Carrefour », le célèbre psychiatre, le Dr André Repond, ancien directeur de Malévoz, répondra à plusieurs questions concernant les responsabilités de la ville sur l'ensemble des maladies mentales. Cette émission a été réalisée pour marquer la « Journée de l'Organisation mondiale de la santé », prévue pour ce jeudi 7 avril.

La personnalité du Dr Repond, son autorité dans le domaine de l'hygiène mentale, où il fait figure de pionnier, incitera de très nombreux téléspectateurs à prendre conscience des responsabilités de la ville sur les déficiences mentales. Un problème de très grande importance, mal connu, et qui, pourtant, nous concerne tous!

District de Saint-Maurice

Arrêté pour filouterie d'auberge

ST-MAURICE (JJ). — La gendarmerie d'Aigle a arrêté un Vaudois, à peine sorti du pénitencier de Bochuz, qui a commis plusieurs filouteries dans les cantons de Vaud et du Valais. Cet individu était un spécialiste dans ce genre et était particulièrement connu dans le Bas-Valais.

C'est M. Hennard, juge informateur, qui a délivré le mandat d'arrestation.

L'individu est un récidiviste notoire. Il a été écroué.

† M. Marcel Panchard

ST-MAURICE (FAV). — La nouvelle du décès de M. Marcel Panchard dans la pleine force de l'âge, a jeté la consternation à St-Maurice. Quoiqu'ayant dû se ménager il y a deux ans environ à la suite d'une alerte, son état n'inspirait aucune inquiétude et il vaquait allégrement à ses occupations cette semaine encore. Une grippe, ou du moins ce qu'on avait pris pour telle, l'avait obligé à garder le lit depuis un jour ou deux. Mais son état ayant empiré, on le transporta à la clinique St-Amé au début de l'après-midi d'hier où il décéda peu après son admission.

Epoux et père de famille exemplaire, M. Panchard était très estimé dans la région de St-Maurice où il exploitait depuis de fort nombreuses années une entreprise de transport et eaux minérales.

D'un commerce agréable et d'un abord courtois, on n'avait jamais recours à ses services en vain.

Le Chœur mixte, dont il fut le fondateur dévoué et soucieux pendant trois ans, perd en lui un membre de valeur. La population de St-Maurice tout entière prend part à la douleur de son épouse et de ses quatre enfants.

Qu'ils trouvent en ces lignes le témoignage d'une sympathie sincère particulièrement émue et attristée.

GRAIN DE SEL

Bon voyage...

— Nous voulons souhaiter « bon voyage » à ceux qui vont prendre la route pendant les fêtes de Pâques. Mais aussi, au risque de nous répéter, leur rappeler quelques règles de prudence.

— C'est absolument nécessaire, car les fêtes de Pâques sont chaque année plus meurtrières.

— Dans une petite revue qui a pour titre « Vie et santé », on rappelle quelques principes. Reprenons-en quatre :

1. Vitesse « ajustée » : on a généralement trop tendance à penser que le conducteur habile est celui qui dirige avec précision son véhicule parmi les obstacles ; en fait, il est plus délicat et plus important de savoir choisir la vitesse qui convient à tel endroit. Il est des cas où l'on va trop vite à 30 km. à l'heure et même 20 et d'autres cas où rien n'empêche d'accélérer un peu alors qu'on roule à 100 km. à l'heure.

2. Chacun à sa place : la circulation, sur les autoroutes en particulier, impose une discipline toute spéciale. Ce qui rappelle normalement au conducteur la nécessité de serrer la droite, c'est la crainte des véhicules venant d'en face ; or ce risque n'existe pas sur la chaussée à sens unique. Il en résulte que la droite est souvent mal tenue et que des véhicules plus rapides sont incités à dépasser à droite. Tenez donc votre droite.

3. Ne pas surprendre : conduire, c'est d'abord prévoir et, pour permettre à tous d'imaginer ce qui va se passer, il faut que chacun évite de faire des manœuvres difficilement prévisibles.

4. Ne pas se laisser surprendre : si chaque véhicule est en quelque sorte entouré d'une « zone d'incertitude » qui est celle de son comportement probable, il ne suffit pas que chacun restreigne au maximum l'étendue de cette zone autour de lui en restant « prévisible », il faut aussi que chacun sache sentir les incertitudes parmi lesquelles il progresse et les évaluer... Il faut conduire « juste » et devenir un conducteur de « précision ».

— Pendant que nous y sommes, rappelons aussi les dix règles de la BPA concernant la sauvegarde de la vie :

1. Respecte la vie et la santé des autres.

2. Civilité et égards arrangent tout beaucoup mieux !

3. L'excès de vitesse et les manœuvres de dépassement intempestif sont presque toujours meurtriers !

4. Sur la chaussée mouillée, une vitesse supérieure à 80 km.-h. mène le conducteur fort probablement à sa perte !

5. Des pneus bien profilés et des pare-brise bien propres sont d'importance vitale !

6. Le pied sur la pédale du frein, un discret signal acoustique... c'est souvent sauver la vie d'enfants inattentifs.

7. Se maintenir dans la file de présélection, c'est devenu l'ABC du Code de la route !

8. On peut avoir certaines raisons de rouler lentement, mais alors, s.v.pl., à l'extrême droite !

9. Une alcoolémie de 0,8 pour mille peut désormais conduire... en prison !

10. La fatigue et l'abus des tranquillisants ou des sédatifs sont les ennemis jurés de la sécurité dans le trafic routier.

— Allons, amis automobilistes, « bon voyage » et revenez-nous « sains et saufs ». Soyez assez prudents pour ne pas nous imposer le devoir d'aller à votre enterrement. Isandre.



Dimanche et lundi de Pâques

Le Restaurant est ouvert

Réservez vos places au
Tél. (027) 2 16 17

Vendredi **Ouverture de la piscine du casino de Montreux**

3 avril

EAU DE SOURCE TEMPEREE

Tea-room - Snack-bar

Sierre et la Noble Contrée

Un jeune Espagnol a été grièvement brûlé

SIERRE (FAV). — Hier dans la matinée, un jeune ouvrier d'origine espagnole, Dario Rodriguez, âgé d'une vingtaine d'années a été victime d'un grave accident de travail, dans l'atelier de l'entreprise Berclaz-Métraiiller, constructions métalliques à Sierre. Ce jeune ouvrier, célibataire, était occupé à des travaux de peinture. Soudain, pour une cause non encore déterminée, le produit s'enflamma et le feu se communiqua aussitôt à ses habits. Il devint rapidement une torche vivante et ses camarades s'empresèrent de lui porter secours, en éteignant les habits qui avaient pris feu d'une façon si rapide et imprévisible.

M. Dario Rodriguez fut tout d'abord transporté à l'hôpital de Sierre mais le médecin traitant, le Dr Burgener, jugea utile de le transporter à l'hôpital cantonal de Lausanne, au service de dermatologie, mieux installé pour

Cycliste happé par une voiture

SIERRE (FAV). — Hier après-midi, sur le coup de 16 h. 15, M. Bertrand Redon, boulanger d'origine française mais domicilié à Sierre, circulait sur la route des Lacs, en direction de Chippis.

A la hauteur de la Locanda, pour une cause que l'enquête s'efforcera d'établir ultérieurement, son véhicule happa un cycliste, le jeune Daniel Aebi, de Chippis, emboutit une voiture en stationnement et termina enfin sa course devant la porte de la Locanda.

Le jeune Aebi, qui souffre de plaies au visage et d'une fracture de la jambe, fut aussitôt transporté à l'hôpital de Sierre. Les dégâts matériels aux deux voitures sont assez élevés.

La police cantonale a procédé au constat d'usage.

ce genre de blessure. On fit appel à « Air-Glacières » qui, par la voie des airs, transporta le malheureux qui n'avait pas perdu connaissance.

Aux dernières nouvelles que nous avons prises du blessé son état était toujours très grave, mais M. Rodriguez semble être sur la voie de la guérison.

A travers le Haut-Valais

Pas de monument pour Schiner

ERNEN (FAV). — Les citoyens de la commune d'Ernen viennent de se réunir en assemblée primaire.

A l'ordre du jour figurait notamment le projet pour l'érection d'un monument à la mémoire du cardinal Schiner.

Pour diverses raisons (coût, esthétique, etc.), les citoyens ont refusé ce projet.

Ce monument devait être érigé sur la place centrale du village.

De Monthey au Lac

25me anniversaire de l'Association valaisanne des installateurs-électriciens

C'est à Monthey qu'a eu lieu, samedi 2 avril, l'assemblée annuelle de l'Association cantonale des installateurs-électriciens, qui coïncidait avec le 25e anniversaire de la fondation de cette Association.

Après les souhaits de bienvenue, M. le président Louis Baud relève la présence des anciens présidents, MM. René Nicolas et Robert Faust.

L'ordre du jour comptait une quinzaine d'objets fort importants.

Dans son rapport d'activité, M. le président Baud analyse tout d'abord les effets des mesures « antisurcharge » sur le plan suisse et valaisan. Il relate ensuite les activités déployées par le comité cantonal, les commissions et le secrétariat durant l'exercice écoulé.

Il est ensuite donné connaissance du résultat financier de l'exercice écoulé. A ce jour, la situation financière de l'Association est saine.

Après une longue discussion, à l'unanimité, les nouveaux statuts sont adoptés par l'assemblée.

5 nouvelles entreprises sont admises au sein de l'Association, portant ainsi son effectif à 55.

L'assemblée s'occupe ensuite de différents problèmes concernant la formation professionnelle, cours de perfectionnement, etc.

Enfin, vers 13 h., M. Baud clôture les débats.

La partie administrative terminée, tous se retrouvent dans la grande salle de l'hôtel « Pierre des Marmettes » pour le banquet excellemment préparé et servi.

A l'issue du repas, M. Baud rappelle que l'Association fête cette année le 25e anniversaire de sa fondation. Au nom des présents, il adresse ses meilleurs remerciements et félicitations aux membres fondateurs, soit les anciens présidents, MM. René Nicolas, Sion, Robert Faust, Sierre.

M. Jordi, président de l'Association cantonale vaudoise des installateurs-électriciens, félicite l'Association valaisanne pour cet événement et remet à M. Baud un magnifique bouquet de fleurs.

Sous l'expertise compétence de M. W. Améz-Droz, ancien chef de l'Office cantonal du travail, les membres présents visitent ensuite les Raffineries du Rhône S.A. à Collombey.

Nouvelles recrues

VAL-D'ILLIEZ (Mn). — La Société de chant de Val-d'Illiez, présidée par M. Edgar Défago, compte actuellement 32 membres.

Un cours de solfège vient de débiter pour former une nouvelle volée et 21 jeunes ont suivi avec intérêt la première leçon. Si ce nombre se maintient jusqu'à la fin du cours, Val-d'Illiez pourra s'enorgueillir d'avoir une société de chant bien vivante.

Sion et la région

Bénédiction du Centre scolaire

AYENT (FAV). — C'est le jour de Pâques, dimanche 10 avril, qu'aura lieu, à Botyre, la bénédiction du nouveau Centre scolaire. Nul doute qu'une nombreuse et pieuse foule participera à cette bénédiction qui a, en plus, le privilège d'être pascale.

LES ENSEVELISSEMENTS DANS LE CANTON

SALINS: Jean-Claude Oggier, 3 mois, 10 heures.

VENTHONNE: Mme Victorine Genoud-Mounir, 78 ans, 10 heures.

SION: Mme Théophile Evéquoz-Rossier, 67 ans, temple protestant, 14 h. 30.

VOUVRY: M. Emilien Pot, 67 ans, 10 h. 30.

LE CHABLE: M. Fernand Michellod, 43 ans, 10 h. 30.

Très touchée par les divers et nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son profond deuil en la personne de

MONSIEUR

Pierre Micheloud

et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille du défunt prie les personnes qui, par leurs prières, leurs envois de fleurs, leur présence, leurs messages et messes, l'ont entourée de près ou de loin, de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Elle remercie en outre: la fanfare « La Marcelline », le chœur « Cécilia », le personnel du Sana valaisan.

Grône, avril 1966.

66me Festival des musiques

SIERRE (FAV). — Les 14 et 15 mai prochains, la « Géronde », harmonie municipale de Sierre, organise le 66e Festival des musiques des districts de Sierre et de Loèche, manifestation qui réunira des centaines de musiciens.

Un programme spécial a été préparé, aussi bien pour le samedi soir que pour le dimanche, par le comité d'organisation que préside M. Edmond de Preux, de Sierre.

Madame Suzanne Panchard-Luy, Guy-François, Marie-Lise, Pierre-André et Jérôme, à St-Maurice;

Monsieur et Madame Henri Panchard, à Bramois;

Monsieur et Madame René Panchard et leurs enfants, à Bramois;

Madame et Monsieur Bernard Obrist et leurs enfants, à Bramois;

Révérant père Laurent Panchard, au Sénégal;

Mademoiselle Michelle Panchard, au Carmel de Verdun;

Monsieur Paul Panchard, à Bramois;

Monsieur et Madame Julien Luy, à Lausanne;

Monsieur et Madame Edouard Luy, à Martigny;

Madame et Monsieur Michel Chablais, à Fully;

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la grande douleur de faire part du décès de

MONSIEUR

Marcel PANCHARD

leur très cher époux, papa, fils, frère, beau-fils, beau-frère, oncle et parrain, que Dieu a rappelé à Lui, après une courte maladie, muni des Sacraments de l'Eglise, le 6 avril 1966, à l'âge de 49 ans.

L'office de sépulture aura lieu en l'église St-Sigismond, à St-Maurice, le samedi 9 avril 1966.

Levée du corps à la place de la Gare, à 10 h. 30.

Messe de sépulture à l'église Saint-Sigismond, lundi 11 avril à 10 heures.

Priez pour lui

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Jules TERRETTAZ

remercie sincèrement toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs et dons de messes l'ont réconfortée.

Un merci spécial au Dr Closuit, aux révérendes sœurs, à Monsieur l'aumônier Jacquier, à l'hôpital de Martigny et son personnel, ainsi qu'à Messieurs les retraités des CFF.

Martigny, avril 1966.

P. 65444 S.

Profondément touchée par les nombreuses marques de sympathie et d'affection reçues lors de son grand deuil, la famille de

MADAME

Sébastien BENEY

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve soit par leur présence, leurs prières, leurs dons de messes, leurs messages, leurs envois de couronnes et de fleurs et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Elle adresse un merci tout spécial à l'entreprise Téléphonie SA, Sion, et à l'entreprise Vuillet, Sion.

Ayent, avril 1966.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus, la famille de

MONSIEUR

Marcel ENNING

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son grand deuil, soit par leur présence, leurs envois de fleurs ou leurs messages et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

P. 43 L.



Monsieur et Madame André Théodoloz et leurs filles, à Lausanne; Madame Veuve Gisèle Tavernier-Théodoloz et ses enfants, à Genève; Madame et Monsieur Jean Pignet-Théodoloz et leurs filles, à Clarens; Monsieur et Madame Othmar Théodoloz-Pannatier et leur fils, à Sion; Monsieur et Madame Jean-Pierre Théodoloz-Pannatier et leurs fils, à Bramois;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies ont le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Jean-Pierre THEODOLOZ

leur cher père, grand-père, frère, beau-frère et cousin, décédé dans sa 58me année, muni des Saints Sacraments de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu à Grône le vendredi 8 avril à 10 h. 30.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.



Le Syndicat des marchands de bétail du Valais fait part du décès de

MONSIEUR

Joseph TORRENT

aux Evouettes

Tous les membres sont priés d'assister aux obsèques.

L'ensevelissement aura lieu samedi 9 avril à 10 heures.



La Classe 1944 de Leytron a le regret de faire part du décès de

MONSIEUR

Firmin MARTINET

L'ensevelissement a eu lieu hier 6 avril à Leytron.

P. 29698 S.

Très touchée par les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Emile FRASSEREN

remercie toutes les personnes qui, par leur présence, leurs messages, leurs envois de fleurs, l'ont entourée et les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

P. 65430 S.

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR

Robert LEUTWYLER

remercie bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part et les prie de trouver ici l'expression de sa reconnaissance émue.

Vouvry, avril 1966.

Martigny et les Dranses

Le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard après deux ans d'exploitation

Après deux ans d'exploitation qui ont permis d'enregistrer 694 731 passages de véhicules dont 19 981 poids lourds, le tunnel routier du Grand-Saint-Bernard démontre de plus en plus, non seulement son utilité, mais encore le soin avec lequel il a été conçu et aménagé. Depuis mars 1964, par exemple, et en dépit des grosses chutes de neige de ce dernier hiver, le trafic n'y a jamais été interrompu. C'est dire que, notamment, la route couverte, tant du côté suisse (5,5 km.) que du côté italien (9,7 km) a parfaitement répondu à l'attente qu'on avait placée en elle. En fait, avec le tunnel lui-même (5,8 km de longueur) plus de 20 kilomètres de chaussée sont à l'abri des intempéries, des bourrasques de neige, des accumulations de glace. On sait que, dans les Alpes, entre 1 600 et 2 000 mètres d'altitude, (la route couverte commence, sur sol helvétique, à 1 650 m., et le tunnel est à une altitude moyenne de 1 950 m.) le danger d'avalanches n'est pas à négliger. Or,

au Grand-Saint-Bernard, on a pris des précautions réellement extraordinaires pour les éviter.

A l'intérieur du tunnel, l'existence de deux vastes cheminées d'aération (4 m. 50 de diamètre pour la plus courte — elle mesure 170 mètres de hauteur — et 17.50 mètres carrés d'ouverture pour celle qui a 358 mètres) assure une ventilation parfaite. Cela évite ainsi des différences de température avec l'extérieur, donc toute formation de brouillard dans le tunnel, voire de buée subite sur les pare-brise des véhicules, incident qui peut être fort gênant pour le conducteur. Pour l'éclairage du tunnel comme pour la ventilation, cela pose le problème de l'alimentation en énergie électrique: aucune panne ne doit être possible. Et il est rare qu'un aménagement comme celui du tunnel du Grand-Saint-Bernard bénéficie de quatre possibilités de sources d'énergie: sa propre centrale hydroélectrique, le réseau suisse, le réseau italien, et un diesel de secours.

Sécurité, certes, mais commodités aussi. Pas de réservation, comme dans les tunnels ferroviaires. Pas d'attente d'attente, — et surtout pas à ciel ouvert, car les gares routières sont entièrement couvertes aux deux extrémités — du fait notamment de l'existence de deux bureaux de douane juxtaposés, travaillant en parfaite harmonie, qui contrôlent chacun le trafic dans un sens. Le tunnel du Grand-Saint-Bernard premier du genre dans les Alpes, est et reste un modèle du genre.

Carnet de deuil

VERBIER (Gl) — Mardi passé, on apprenait à Verbier que M. Fernand Michellod était décédé subitement à l'hôpital de Martigny où il avait été transporté d'urgence. Rien ne laissait supposer une fin aussi rapide, alors que deux jours auparavant, il s'occupait encore de ses affaires.

M. Fernand Michellod était né à Bagnes en 1923 et exploitait à Verbier une entreprise de taxis. Il était en même temps hôtelier. Personnalité très connue, issue de la nombreuse et honorable famille Michellod, de Médières, c'était un homme encore en pleine force de l'âge. Il laisse le souvenir d'un homme consciencieux et travailleur. Très estimé, il avait de nombreux amis et participait activement à la vie de la station. Il faisait partie de plusieurs sociétés où il était connu pour son dévouement.

Le défunt eut la douleur de perdre son épouse, il y a plusieurs années, puis son frère, l'automne dernier. S'étant remarié, il laisse une épouse éplorée, une fillette de quinze ans et de nombreux parents et amis.

« La Feuille d'Avis du Valais » présente à la famille en deuil ses sincères condoléances.

jouez fumez

Twenty * Twenty

Réponses au jeu TWENTY présenté sur une page de ce numéro et offert par la nouvelle cigarette filtre Parisiennes TWENTY "american blend".

Le ballon était à placer:

Photo A: dans les cases A - 1
Photo B: dans les cases D - 7
Photo C: dans les cases C - 6

En attendant le nouveau jeu Twenty de la semaine prochaine, vous fumerez Twenty bien sûr!

Fr. 1²⁰

PARISIENNES

Twenty

On manifeste toujours à Saigon où la situation devient inquiétante

SAIGON. — Plusieurs groupes de jeunes manifestants sont à nouveau descendus dans la rue à Saigon hier en fin d'après-midi. Des centaines d'entre eux ont tenté de pénétrer dans les locaux du journal « Song » qui, au cours des derniers jours, avait pris la défense des points de vue américains. Ils n'ont pu pénétrer dans l'immeuble, mais ont réussi à incendier du papier journal, un scooter et trois vélomoteurs devant le bâtiment. Ils ont été dispersés à coups de grenades lacrymogènes.

Devant l'Institut bouddhique fermé, plusieurs milliers de jeunes étaient rassemblés après le début du couvre-feu. Le quartier est encerclé par d'importants détachements de parachutistes revêtus de gilets pare-balles.

Les parachutistes sont dans un état de nervosité extrême. Hier soir, à deux reprises, ils ont armé leur fusil et menacé des journalistes étrangers, dont un Français et deux Danois.

Depuis le début de la soirée, des groupes de manifestants tentent vainement de sortir du périmètre encerclé pour s'approcher du centre de la ville.



Le premier ministre du Sud-Vietnam, le général Ky, a apparemment réussi à établir un compromis avec les rebelles de l'administration communale de Danang. Toutefois, les manifestations contre le Gouvernement à Saigon deviennent toujours plus graves. Notre photo montre un petit garçon qui écrit sur un mur près de la station de la police centrale à Saigon : « A bas Nguyen Kao Ky ».

Quelques centaines d'entre eux, qui avaient gagné la place du marché, ont été rapidement dispersés.

Chacun des deux camps attend maintenant des ordres, a déclaré un officier de police, laissant entendre

une plus grande fermeté du côté du service d'ordre. Dans tout le reste de la capitale, le couvre-feu fixé de 21 h. à 5 h. du matin est scrupuleusement respecté.

Les auteurs d'un attentat condamnés

ROME. — Les trois personnes impliquées dans l'attentat commis le 7 novembre 1964 contre l'ambassade de l'URSS à Rome ont comparu devant leur juge. Elles avaient lancé un cocktail Molotov contre le siège de l'ambassade, causant quelques dégâts.

M. Giulio Anderson a été condamné à 13 mois de prison et 10 000 lire d'amende. M. Enzo Mario Dantini à 3 mois de prison. Le troisième inculpé, M. Lamberto Roch, a été acquitté. n'ayant pas participé à l'exécution matérielle de l'attentat.

Horrible drame de l'alpinisme au sommet du « Grand-Capucin »

CHAMONIX. — Un alpiniste est en détresse au sommet du Grand-Capucin, à 3638 mètres d'altitude, dans le massif du Mont-Blanc du Tacul. Son compagnon est mort, et le corps de la victime pend à bout de corde à une trentaine de mètres en dessous. Telles sont les nouvelles rapportées en fin d'après-midi par le lieutenant commandant le peloton spécialisé de haute montagne, à la suite d'une mission de reconnaissance effectuée en hélicoptère.

On pense que l'accident s'est produit alors que les deux alpinistes amorçaient leur descente.

Les guides chamoniards qui avaient pu être déposés au pied du Grand-

Capucin par l'hélicoptère peu après 15 heures progressent en direction du sommet.

On ignore actuellement l'identité de la victime et de son compagnon.

Des Noirs du Mississippi manifestent

LORMAN. — La police a fait usage de gaz lacrymogènes, mardi soir, à Lorman, dans l'Etat du Mississippi, pour disperser quelque 2 000 Noirs qui manifestaient dans les environs de l'école pour gens de couleur d'Alcorn. 175 gardes nationaux, baïonnettes au poing, appuyaient l'action de la police.

Les écoliers manifestaient depuis deux jours pour obtenir le départ de leur directeur, qui serait trop autoritaire. 36 personnes ont été arrêtées.

● VIENNE. — Le président de la République autrichienne a gracié les deux espions industriels allemands Erich Hanns et Heinz Neubert, qui avaient été condamnés à un an et demi de prison le 17 septembre 1965.

Pour Pâques

un beau complet



P 59 S

Le mouvement des grèves serait toujours très important en France

NANCY. — Quelque 15 000 métallurgistes et mineurs ont fait mercredi une marche de protestation sur Nancy, lorsque leurs syndicats décidèrent de reprendre la lutte sur le plan national contre la politique de restriction des salaires du Gouvernement. La marche était dirigée contre le chômage et les restrictions de salaires dans le bassin minier de Lorraine.

Lundi, une aciérie de Rehon, près de Nancy, a répondu à une vague de grève en fermant ses portes et en privant de travail 3 000 ouvriers et employés, dont plusieurs centaines de Belges.

En face de la ferme résistance du Gouvernement à leurs revendications de salaires, les deux plus grandes unions syndicales du pays, la CGT communiste et la CFDT ont prévu d'autres arrêts du travail, tant dans l'industrie privée que publique et décidé de poursuivre leur campagne jusqu'à la fin du mois.

Le service des postes était paralysé mercredi, les trieurs continuant à faire grève dans les wagons-poste. En raison de la grève d'autres employés des postes la semaine dernière, des montagnes de courrier se sont accumulées. Le service normal ne reprendra probablement pas avant les fêtes de Pâques. En outre, vendredi et samedi prochains, l'on s'attend à la suspension de tous les vols à partir de

Paris, les pilotes et le personnel volant en général devant se mettre en grève pour la seconde fois en 15 jours. Ils revendiquent une augmentation de salaires de 5 %.

Après Pâques, divers employés de l'Etat cesseront vraisemblablement aussi le travail. Car ils ne sont pas satisfaits de l'augmentation de 4 % de leurs salaires qu'on leur a promise pour cette année. Ils feront une grève de 24 heures et seront soutenus par des cessations de travail analogues des employés des postes et des membres du corps enseignant.

Dans la seconde quinzaine du mois, l'on prévoit d'autres arrêts de travail encore, chez les cheminots, les transports en communs parisiens et chez les ouvriers du gaz et de l'électricité.

Comité de décolonisation de l'ONU

NEW YORK. — « Nous estimons que le gouvernement britannique a lamentablement échoué dans l'imposition de sanctions qu'il avait affirmé vouloir appliquer pour éliminer le régime illégal de M. Ian Smith et nous tenons le gouvernement britannique pour responsable de l'aggravation continue de la situation en Rhodésie du Sud », a déclaré mercredi M. Gershon Collier (Sierra Leone), président du comité de décolonisation de l'ONU, à l'ouverture de débats de ce comité sur la situation en Rhodésie et l'affaire du pétrolier « Tonna V ».

Victimes d'explosions

VARSOVIE. — Chaque année, plusieurs personnes perdent la vie en Pologne à la suite de l'explosion de mines terrestres et de munitions d'ant de la guerre.

On apprenait mercredi à Varsovie que rien qu'en 1965, 61 personnes ont péri de cette façon en Pologne et 199 ont été blessées. Au cours des trois premiers mois de cette année, l'on a compté 10 morts et 30 blessés, en majorité des enfants.

Interview de Couve de Murville au sujet du problème de l'OTAN

PARIS. — Si la France, au lieu d'annoncer son intention de se retirer de l'OTAN, avait fait des propositions au sujet de cette organisation, elle aurait été amenée à proposer sa dissolution avec la certitude de se voir opposer un refus.

C'est ce qu'a déclaré hier M. Couve de Murville, ministre français des Affaires étrangères, au cours d'une interview accordée à la station de radio périphérique « Europe No 1 ». La preuve en est, a ajouté le ministre, que lorsque la France a annoncé son intention à ses alliés, ceux-ci ont ré-

pondu par une note affirmant leur attachement à l'intégration. « Donc, a-t-il dit, une conversation n'était pas concevable ».

Quant aux risques que pourrait courir la France du fait de son retrait de l'Organisation atlantique, M. Couve de Murville a souligné que si une guerre véritable devait, par malheur, éclater, ce serait une guerre nucléaire : « La question d'un commandement unique ou intégré, a-t-il ajouté, ne se poserait pas. Les armes nucléaires qui seraient alors utilisées sont en effet des armes nationales, même les armes nucléaires tactiques ».

U Thant pas du tout satisfait des grands conflits mondiaux

NEW YORK. — Les adversaires dans la guerre du Vietnam ne parlent pas le même langage et, à l'heure actuelle, il n'existe aucune perspective immédiate d'un acheminement vers une solution pacifique du conflit, a déclaré hier, mercredi, le secrétaire général des Nations-Unies, U Thant, au cours de sa conférence de presse. Soulignant que nul peuple au monde plus que le peuple vietnamien ne

méritait davantage la paix après 25 ans de souffrances, le secrétaire général des Nations-Unies a déclaré que des occasions de faire la paix au Vietnam avaient été perdues et que « ce qui eût été possible en 1964 ne l'est plus aujourd'hui ». U Thant a fait valoir que le problème vietnamien aurait pu être déjà résolu si « certains faits fondamentaux » avaient été acceptés par les parties intéressées. A cet égard, le secrétaire général des Nations-Unies a cité la nécessité d'établir un Vietnam unifié, non engagé et dont la neutralité serait garantie par les grandes puissances, dont les Etats-Unis et la Chine. A cet égard, U Thant a rappelé qu'il avait été parmi les premiers à approuver les propositions faites il y a trois ans par le général de Gaulle visant à la réunion d'une conférence pour l'établissement et la garantie de la neutralisation des pays de l'ancienne Indochine.

Rhodésie

Le secrétaire général U Thant s'est déclaré, mercredi, à sa conférence de presse, « de plus en plus préoccupé » par la situation en Rhodésie et a précisé qu'il ne fallait pas exclure une décision du Conseil de sécurité d'appliquer des sanctions internationales telles qu'elles sont prévues au chapitre 7 de la charte.

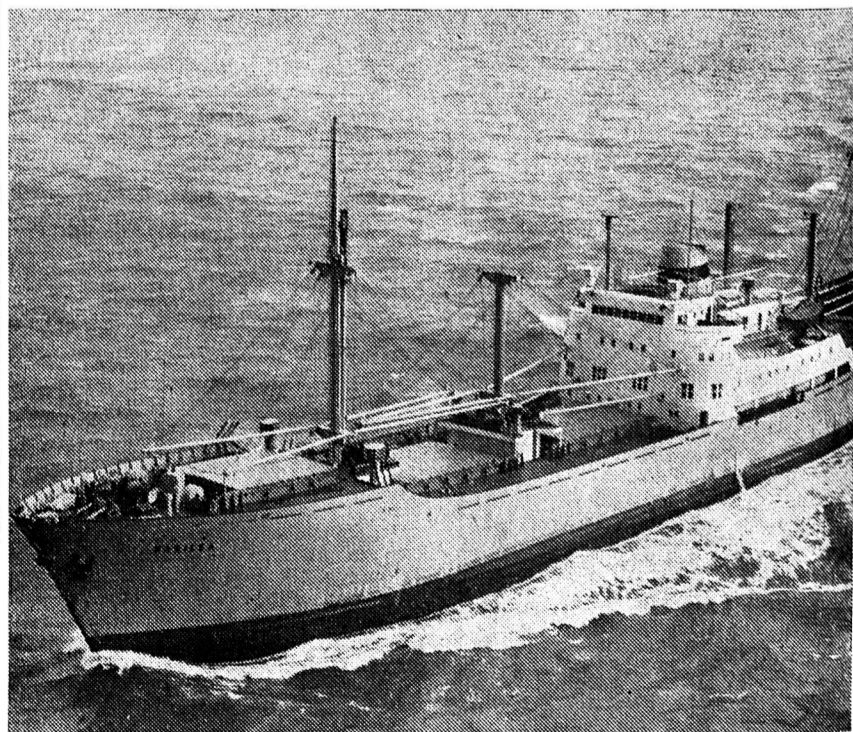
Indonésie

« Si l'Indonésie décidait de revenir aux Nations-Unies, tous les membres de l'organisation seraient très heureux de la recevoir de nouveau parmi eux », a déclaré le secrétaire général U Thant, en ajoutant que le retour de l'Indonésie devrait suivre une procédure analogue à celle de son départ, mais qu'aucune condition précise ne lui serait posée. U Thant n'a toutefois encore reçu aucune communication officielle de Djakarta.

Grève en Inde

CALCUTTA. — La ville de Calcutta et tout l'Etat du Bengale sont complètement paralysés depuis hier matin par une grève générale organisée par le front commun des partis de gauche pour protester contre la situation alimentaire et la répression policière qui a causé 39 morts lors de la vague d'agitation du mois dernier.

Depuis 25 ans, la Suisse représentée en mer



Il y a 25 ans, le 9 avril 1941, la Suisse est devenue une nation maritime. Ce jour mémorable, on a vu, pour la première fois, le drapeau suisse sur des transatlantiques. L'idée d'une participation de la Suisse à la navigation internationale a été créée par les besoins de la Seconde Guerre mondiale. C'est seulement par les transports maritimes qu'on a pu assurer le ravitaillement en vivres de notre pays. Ainsi, le 9 avril 1941 était la journée de naissance de notre flotte de haute mer. Aujourd'hui, la Suisse dispose de 31 bateaux avec une capacité de transport de 267 297 tonnes. Notre photo montre le « Basilea ».